

BUDGET PRIMITIF 2018

**Budgets Assainissement, Ordures Ménagères,
Transports, ZAC Loon-Plage, GEMAPI**

DOCUMENTS BUDGETAIRES ET ANNEXES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590042800070	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE
URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	35
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	44
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	48
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 054 957,80	14 054 957,80
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		14 054 957,80	14 054 957,80

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 819 977,80	14 476 710,62
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	412 564,49	29 070,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 273 238,33	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		14 505 780,62	14 505 780,62
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		28 560 738,42	28 560 738,42

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 512 075,00	0,00	2 516 550,00	2 516 550,00	2 516 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 176 400,00	0,00	4 101 806,00	4 101 806,00	4 101 806,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	139,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 688 614,00	0,00	6 619 356,00	6 619 356,00	6 619 356,00
66	Charges financières	651 734,00	0,00	624 550,00	624 550,00	624 550,00
67	Charges exceptionnelles	560 800,00	0,00	565 900,00	565 900,00	565 900,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00	27 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 928 748,00	0,00	7 837 406,00	7 837 406,00	7 837 406,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 895 414,00	0,00	2 961 054,82	2 961 054,82	2 961 054,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 756 833,00	0,00	3 256 496,98	3 256 496,98	3 256 496,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 652 247,00	0,00	6 217 551,80	6 217 551,80	6 217 551,80
TOTAL		12 580 995,00	0,00	14 054 957,80	14 054 957,80	14 054 957,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 054 957,80
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 499 650,00	0,00	12 276 140,00	12 276 140,00	12 276 140,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	813 850,00	0,00	1 583 000,00	1 583 000,00	1 583 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		12 324 000,00	0,00	13 869 640,00	13 869 640,00	13 869 640,00
76	Produits financiers	37 811,00	0,00	31 912,00	31 912,00	31 912,00
77	Produits exceptionnels	140 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 501 811,00	0,00	13 951 552,00	13 951 552,00	13 951 552,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	79 184,00	0,00	103 405,80	103 405,80	103 405,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		79 184,00	0,00	103 405,80	103 405,80	103 405,80
TOTAL		12 580 995,00	0,00	14 054 957,80	14 054 957,80	14 054 957,80

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 054 957,80
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 114 146,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	44 000,00	0,00	44 150,00	44 150,00	44 150,00
21	Immobilisations corporelles	573 000,00	0,00	571 200,00	571 200,00	571 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 519 893,00	412 564,49	6 924 850,00	6 924 850,00	7 337 414,49
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 136 893,00	412 564,49	7 540 200,00	7 540 200,00	7 952 764,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 057 154,00	0,00	4 176 372,00	4 176 372,00	4 176 372,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 057 154,00	0,00	4 176 372,00	4 176 372,00	4 176 372,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 194 047,00	412 564,49	11 716 572,00	11 716 572,00	12 129 136,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	79 184,00		103 405,80	103 405,80	103 405,80
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	79 184,00		103 405,80	103 405,80	103 405,80
	TOTAL	11 273 231,00	412 564,49	11 819 977,80	11 819 977,80	12 232 542,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 273 238,33
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 505 780,62
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	29 070,00	20 250,00	20 250,00	49 320,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 273 384,00	0,00	4 968 712,05	4 968 712,05	4 968 712,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 273 384,00	29 070,00	4 988 962,05	4 988 962,05	5 018 032,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	2 922 596,77	2 922 596,77	2 922 596,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	0,00	347 600,00	347 600,00	347 600,00
	Total des recettes financières	347 600,00	0,00	3 270 196,77	3 270 196,77	3 270 196,77
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 620 984,00	29 070,00	8 259 158,82	8 259 158,82	8 288 228,82
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 895 414,00		2 961 054,82	2 961 054,82	2 961 054,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 756 833,00		3 256 496,98	3 256 496,98	3 256 496,98
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 652 247,00		6 217 551,80	6 217 551,80	6 217 551,80
	TOTAL	11 273 231,00	29 070,00	14 476 710,62	14 476 710,62	14 505 780,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 505 780,62

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	6 114 146,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 516 550,00		2 516 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 101 806,00		4 101 806,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	624 550,00	0,00	624 550,00
67	Charges exceptionnelles	565 900,00	0,00	565 900,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	27 600,00	3 256 496,98	3 284 096,98
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 961 054,82	2 961 054,82
Dépenses d'exploitation – Total		7 837 406,00	6 217 551,80	14 054 957,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 054 957,80
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	103 405,80	103 405,80
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 176 372,00	0,00	4 176 372,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	44 150,00	0,00	44 150,00
21	Immobilisations corporelles (6)	571 200,00	0,00	571 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 337 414,49	0,00	7 337 414,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 129 136,49	103 405,80	12 232 542,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 273 238,33
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 505 780,62
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 500,00		10 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 276 140,00		12 276 140,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 583 000,00		1 583 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	31 912,00	0,00	31 912,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	103 405,80	153 405,80
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 951 552,00	103 405,80	14 054 957,80

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 054 957,80
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	49 320,00	0,00	49 320,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 968 712,05	0,00	4 968 712,05
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	0,00	347 600,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 256 496,98	3 256 496,98
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 961 054,82	2 961 054,82
Recettes d'investissement – Total		5 365 632,05	6 217 551,80	11 583 183,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 922 596,77
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 505 780,62
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 512 075,00	2 516 550,00	2 516 550,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	203 310,00	203 310,00	203 310,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	258 730,00	222 800,00	222 800,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 100,00	1 100,00
6066	Carburants	155 000,00	140 000,00	140 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	1 419 500,00	1 516 500,00	1 516 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	43 000,00	43 000,00
6135	Locations mobilières	78 165,00	13 325,00	13 325,00
61551	Entretien matériel roulant	38 300,00	38 000,00	38 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	113 050,00	56 150,00	56 150,00
6156	Maintenance	39 390,00	76 716,00	76 716,00
6161	Multirisques	30 200,00	29 800,00	29 800,00
617	Etudes et recherches	46 000,00	6 000,00	6 000,00
618	Divers	0,00	4 500,00	4 500,00
6226	Honoraires	55 520,00	55 520,00	55 520,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 900,00	20 500,00	20 500,00
6256	Missions	4 000,00	4 020,00	4 020,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	10 400,00	10 400,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 700,00	7 000,00	7 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 500,00	36 000,00	36 000,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6353	Impôts indirects	5 060,00	5 060,00	5 060,00
6378	Autres taxes et redevances	13 050,00	7 349,00	7 349,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 176 400,00	4 101 806,00	4 101 806,00
6331	Versement de transport	31 800,00	37 139,00	37 139,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	9 600,00	9 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 000,00	24 629,00	24 629,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 600 000,00	2 543 427,00	2 543 427,00
6413	Primes et gratifications	167 500,00	162 449,00	162 449,00
6414	Indemnités et avantages divers	168 500,00	166 744,00	166 744,00
6415	Supplément familial	40 000,00	37 603,00	37 603,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	359 000,00	342 769,00	342 769,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	638 500,00	630 598,00	630 598,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	40 800,00	42 038,00	42 038,00
6471	Prestations directes	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	73 100,00	73 100,00	73 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 700,00	15 500,00	15 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 000,00	15 210,00	15 210,00
648	Autres charges de personnel	500,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	139,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	139,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 688 614,00	6 619 356,00	6 619 356,00
66	Charges financières (b) (8)	651 734,00	624 550,00	624 550,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	510 798,00	485 539,00	485 539,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-13 275,00	-9 859,00	-9 859,00
6688	Autre	154 211,00	148 870,00	148 870,00
67	Charges exceptionnelles (c)	560 800,00	565 900,00	565 900,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	800,00	800,00	800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	140 000,00	61 000,00	61 000,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
678	Autres charges exceptionnelles	400 000,00	484 100,00	484 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	27 600,00	27 600,00	27 600,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	27 600,00	27 600,00	27 600,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 928 748,00	7 837 406,00	7 837 406,00
023	Virement à la section d'investissement	1 895 414,00	2 961 054,82	2 961 054,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 756 833,00	3 256 496,98	3 256 496,98
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 756 833,00	3 256 496,98	3 256 496,98
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 652 247,00	6 217 551,80	6 217 551,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 652 247,00	6 217 551,80	6 217 551,80
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 580 995,00	14 054 957,80	14 054 957,80

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			14 054 957,80
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	144 940,72
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	154 799,72
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 859,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 500,00	10 500,00	10 500,00
64198	Autres remboursements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	500,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 499 650,00	12 276 140,00	12 276 140,00
704	Travaux	99 650,00	221 140,00	221 140,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 000 000,00	11 500 000,00	11 500 000,00
70613	Participations assainissement collectif	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	155 000,00	155 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	813 850,00	1 583 000,00	1 583 000,00
741	Primes d'épuration	800 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	13 850,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 324 000,00	13 869 640,00	13 869 640,00
76	Produits financiers (b)	37 811,00	31 912,00	31 912,00
7688	Autres	37 811,00	31 912,00	31 912,00
77	Produits exceptionnels (c)	140 000,00	50 000,00	50 000,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	140 000,00	50 000,00	50 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 501 811,00	13 951 552,00	13 951 552,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	79 184,00	103 405,80	103 405,80
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	79 184,00	103 405,80	103 405,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		79 184,00	103 405,80	103 405,80
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 580 995,00	14 054 957,80	14 054 957,80

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 054 957,80
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	44 000,00	44 150,00	44 150,00
2031	Frais d'études	30 000,00	32 150,00	32 150,00
2033	Frais d'insertion	14 000,00	12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	573 000,00	571 200,00	571 200,00
2111	Terrains nus	0,00	18 000,00	18 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	420 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	55 000,00	500 000,00	500 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00	500,00
2184	Mobilier	2 000,00	7 200,00	7 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 500,00	20 500,00	20 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 519 893,00	6 924 850,00	6 924 850,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	799 969,00	717 850,00	717 850,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 719 924,00	6 121 000,00	6 121 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	86 000,00	86 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 136 893,00	7 540 200,00	7 540 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 057 154,00	4 176 372,00	4 176 372,00
16318	Autres emprunts obligataires	299 500,00	299 500,00	299 500,00
1641	Emprunts en euros	1 092 735,00	1 136 502,00	1 136 502,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	56 915,00	59 815,00	59 815,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	608 004,00	680 555,00	680 555,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 057 154,00	4 176 372,00	4 176 372,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 194 047,00	11 716 572,00	11 716 572,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	79 184,00	103 405,80	103 405,80
	Reprises sur autofinancement antérieur	79 184,00	103 405,80	103 405,80
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	60 913,00	84 237,21	84 237,21
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 502,00	3 401,78	3 401,78
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	6 048,00	6 047,13	6 047,13
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5,00	4,90	4,90
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	112,00	111,50	111,50
13918	Autres subventions d'équipement	9 604,00	9 603,28	9 603,28
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		79 184,00	103 405,80	103 405,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 273 231,00	11 819 977,80	11 819 977,80

+

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			412 564,49
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			2 273 238,33
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			14 505 780,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	20 250,00	20 250,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	20 250,00	20 250,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 273 384,00	4 968 712,05	4 968 712,05
1641	Emprunts en euros	4 273 384,00	2 928 212,05	2 928 212,05
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	40 500,00	40 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 273 384,00	4 988 962,05	4 988 962,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 922 596,77	2 922 596,77
1064	Réserves réglementées	0,00	3 302,50	3 302,50
1068	Autres réserves	0,00	2 919 294,27	2 919 294,27
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	347 600,00	347 600,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	347 600,00	347 600,00	347 600,00
Total des recettes financières		347 600,00	3 270 196,77	3 270 196,77
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 620 984,00	8 259 158,82	8 259 158,82
021	Virement de la section d'exploitation	1 895 414,00	2 961 054,82	2 961 054,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 756 833,00	3 256 496,98	3 256 496,98
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	132 324,00	180 257,54	180 257,54
28033	Frais d'insertion	4 770,00	6 660,00	6 660,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 300,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	756,00	755,01	755,01
28128	Aménagement Autres terrains	9 504,00	10 750,56	10 750,56
281311	Bâtiments d'exploitation	445 972,00	453 422,01	453 422,01
28138	Aménagement Autres constructions	2 756,00	2 755,56	2 755,56
281532	Réseaux d'assainissement	1 797 503,00	2 105 100,22	2 105 100,22
28154	Matériel industriel	47 489,00	55 506,81	55 506,81
281562	Service d'assainissement	47 803,00	46 291,35	46 291,35
28182	Matériel de transport	251 940,00	341 585,86	341 585,86
28183	Matériel de bureau et informatique	105,00	143,47	143,47
28184	Mobilier	5 807,00	5 922,29	5 922,29
28188	Autres	4 804,00	47 346,30	47 346,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 652 247,00	6 217 551,80	6 217 551,80
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 652 247,00	6 217 551,80	6 217 551,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 273 231,00	14 476 710,62	14 476 710,62

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	29 070,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				14 505 780,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					5 990 000,00									
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	13/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	4 440 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	2,780	2,820		A	C	O	A-1
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	1 550 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	3,930	3,990		A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					30 491 262,14									
1641 Emprunts en euros (total)					28 691 262,14									
000402	DEXIA CL	01/01/2000	01/01/2000	01/04/2000	1 737 918,80	V	(Euribor 03 M-Floor -0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	3,440	3,540		T	P	O	A-1
000411	SFIL CAFFIL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	518 326,67	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910		A	P	O	A-1
000435/000436	SFIL CAFFIL	01/12/2003	01/12/2003	01/01/2005	101 000,00	C	(T4M(Postfixé)-Floor -0.07 sur T4M(Postfixé) + 0.07	2,130	2,180		A	P	O	A-1
000467	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2005	01/01/2005	25/01/2005	614 398,27	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,500		T	P	O	A-1
000481	SFIL CAFFIL	01/01/2005	01/01/2005	01/02/2005	1 648 521,51	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780		A	P	O	A-1
000482	SFIL CAFFIL	05/05/2012	05/05/2012	01/09/2012	1 188 213,42	F	Taux fixe à 2.73 %	2,730	2,760		T	P	O	A-1
000493	DEXIA CL	01/08/2004	01/08/2004	01/08/2005	459 018,37	C	Taux fixe 3.96% à barrière 7% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé)	0,000	0,000		A	P	O	A-1
000501	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/01/2005	10/01/2005	30/12/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220		A	C	O	A-1
000513 Refi	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	5 640 927,30	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190		A	X	O	A-1
000513 Refi 2	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	1 649 392,42	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,400		A	X	O	A-1
000550	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	260 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	2,620		A	P	O	A-1
000551	ARKEA	25/11/2015	01/12/2015	30/03/2016	4 083 333,33	V	(Euribor 03 M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,800	0,810		T	P	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
000554	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2016	16/12/2016	16/03/2018	870 000,00	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	1,190		T	P	O	A-1
000556-Consolidation	SFIL CAFFIL	19/12/2016	30/08/2017	01/01/2018	1 200 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,610	0,620		T	P	O	A-1
542	SFIL CAFFIL	16/12/2013	31/12/2013	01/07/2015	2 200 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 1.61	1,840	1,870		A	P	O	A-1
543	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	2 592 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 1.61	1,840	1,870		A	P	O	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2018 ASSAINISSEMENT		01/12/2018	30/12/2018	01/03/2019	2 928 212,05	F	Taux fixe à 2,20 %	2,200	2,200		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 800 000,00									
546conso	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	100 000,00	V	(Euribor 03 M + 1)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,000	1,020		T	P	O	A-1
547conso par défaut	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	1 630 000,00	V	(Euribor 03 M + 1)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,000	1,020		T	C	O	A-1
552CO8874 consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2015	15/09/2016	15/12/2016	70 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,780	0,790		T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					13 189 417,42									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					13 189 417,42									
036583	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/05/2004	31/05/2004	31/05/2005	129 077,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
043681	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2006	22/01/2006	22/01/2007	95 245,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
047885	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/08/2005	11/08/2004	12/08/2006	33 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
047886	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/12/2006	28/12/2006	21/06/2008	86 806,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
049562	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/07/2005	26/07/2005	28/06/2007	43 338,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10373	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/12/2014	16/12/2016	13/12/2018	70 234,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10375	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/06/2016	08/11/2016	03/11/2018	248 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10388	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	13/04/2016	07/04/2018	127 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10391	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	13/04/2016	07/04/2018	179 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
12097	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	08/01/2016	20/11/2019	70 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	C	O	A-1
12103	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	14/03/2018	108 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
12104	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	08/01/2016	20/11/2019	90 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	C	O	A-1
12105	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	14/03/2018	116 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
12134	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	08/01/2016	20/11/2019	87 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	C	O	A-1
12136	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	14/03/2018	54 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
12136ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	08/01/2021	27 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	F	O	A-1
14824	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/11/2012	13/04/2016	08/04/2018	17 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
18873	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2013	02/10/2017	27/09/2019	31 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
18875	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	31/03/2015	25/03/2017	75 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
18878	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/03/2015	30/03/2015	23/03/2017	20 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
18878ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/03/2015	30/03/2015	20/11/2018	10 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	F	O	A-1
18879	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2013	04/10/2017	28/09/2019	54 356,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
18879ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2013	04/10/2017	17/12/2018	27 178,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	F	O	A-1
18880	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2013	20/04/2015	10/04/2017	73 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
18881	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/12/2013	04/10/2017	28/09/2019	18 825,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
18886	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	21/04/2015	14/04/2017	128 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
18887	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	08/09/2015	31/08/2017	33 885,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
18888	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	08/09/2015	31/08/2017	50 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
19344	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/03/2014	20/12/2016	15/12/2018	17 560,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
19344ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/03/2014	20/12/2016	15/12/2018	8 780,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	F	O	A-1
19345	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/02/2014	31/03/2015	25/03/2017	25 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
19345ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/02/2014	31/03/2015	25/10/2018	17 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
19346	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/03/2014	13/12/2016	08/12/2018	48 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
19927	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/05/2014	01/12/2017	01/12/2019	11 706,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
19927ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/05/2014	01/12/2017	01/12/2019	5 853,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	F	O	A-1
19933	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	13/04/2016	07/04/2018	209 030,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
19936	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	04/12/2015	27/11/2017	274 764,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
20938	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/08/2000	14/08/2000	14/08/2001	92 612,78	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
22471	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/01/1998	01/01/2014	02/04/2014	22 953,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
22572	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/06/2000	26/06/2000	26/06/2001	275 437,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
33687	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/10/2003	23/10/2003	23/10/2005	1 266 690,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
34830	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/05/2004	31/05/2004	31/05/2005	46 954,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
34834	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/05/2003	09/05/2003	09/05/2004	46 633,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
36581	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/02/2003	06/02/2003	24/06/2005	171 414,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
36634	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/06/2005	13/06/2005	13/06/2006	167 247,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
41589	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/07/2004	02/07/2004	01/07/2005	67 778,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
43135	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/01/2006	16/01/2006	11/02/2007	94 020,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
49478	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2007	11/12/2007	05/04/2009	72 669,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
50763	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/08/2008	29/08/2008	14/08/2010	53 289,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
52411	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/09/2007	19/09/2007	29/08/2009	54 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
52420	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/03/2006	08/03/2006	05/01/2008	36 855,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
52425	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/01/2008	10/01/2008	28/12/2009	55 931,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
54915	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/02/2006	01/01/2014	05/04/2014	37 537,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
55563R	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/11/2007	06/11/2007	09/10/2009	1 390 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
61124R	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/11/2007	06/11/2007	09/10/2009	5 561 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
61213	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/08/2008	01/08/2008	19/06/2010	123 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
72778	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2010	09/07/2010	11/06/2012	20 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
72779	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2010	09/07/2010	11/06/2012	76 950,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
84310	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/12/2011	28/12/2011	12/12/2013	80 370,17	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
84311	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/05/2011	20/05/2011	20/05/2012	163 043,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
85891	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/08/2011	01/01/2014	06/02/2014	1 647,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
86278	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2013	29/11/2013	14/11/2015	88 018,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
86279	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/10/2012	16/10/2012	16/10/2014	21 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98389	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2016	05/09/2017	31/08/2019	150 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
98397	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/01/2017	05/09/2017	31/08/2019	144 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98398	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2016	26/12/2016	20/11/2019	52 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	C	O	A-1
98398ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2016	26/12/2016	20/11/2019	26 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		X	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					49 670 679,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		2 473 500,00		2 473 500,00					299 500,00	105 685,85	11 857,39	3 448,18
Emprunt obligataire 2005	O	1 776 000,00	C-1	1 776 000,00	7,95	C	Euribor 12 M + (-0.4675) Taux fixe annuable à 3.44 % (exercable à partir du 13/12/2009)	3,490	222 000,00	76 699,39	11 857,39	2 559,45
emprunt obligataire 2006	O	697 500,00	C-1	697 500,00	8,96	C	Taux fixe annuable à 3.92 % (exercable à partir du 15/12/2009)	3,970	77 500,00	28 986,46	0,00	888,73
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		4 314 147,93		21 697 579,13					1 169 137,42	513 722,29	20 054,39	141 492,54
1641 Emprunts en euros (total)		4 314 147,93		20 010 023,11					1 109 323,12	497 029,69	20 054,39	140 606,49
000402	O	302 422,15	A-1	302 422,15	2,00	V	Taux fixe à 3.922 % Euribor 03 M + (-0.131)	-0,470	129 832,85	10 660,27	11 258,38	0,00
000411	O	179 144,92	B-1	179 144,92	4,00	C	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,300	32 479,06	18 299,66	8 796,01	7 757,40
000435/000436	N	0,00	A-1	18 093,12	1,00	V	(Euribor 12 M + (-0.54))-Floor 0.54 sur Euribor 12 M	0,000	8 825,92	0,00	0,00	0,00
000467	N	0,00	A-1	83 226,27	1,32	F	Taux fixe à 4.43 %	4,500	54 870,85	2 783,75	0,00	226,81

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
000481	N	0,00	A-1	1 169 479,91	15,08	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	50 323,52	55 901,14	0,00	48 889,52
000482	N	0,00	A-1	822 587,10	9,92	F	Taux fixe à 2.73 %	2,760	72 557,92	21 718,04	0,00	1 649,44
000493	N	0,00	A-1	36 117,00	1,58	V	(Euribor 12 M-Floor 0 sur Euribor 12 M) + Cap 3.96 sur Euribor 12 M	0,000	17 654,21	0,00	0,00	0,00
000501	N	0,00	A-1	480 000,00	12,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	40 000,00	20 256,00	0,00	0,00
000513 Refi	N	0,00	A-1	4 939 852,29	15,75	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	258 491,12	206 849,45	0,00	48 461,86
000513 Refi 2	N	0,00	A-1	1 506 088,03	15,75	F	Taux fixe à 3.35 %	3,400	77 334,88	51 154,70	0,00	11 997,20
000550	N	0,00	A-1	235 299,56	12,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,620	13 284,02	6 155,04	0,00	1 435,76
000551	O	3 832 580,86	A-1	3 832 580,86	18,00	V	0.208 + Cap 2.5 sur Euribor 03 M	0,210	135 036,56	38 698,34	0,00	0,00
000554	N	0,00	A-1	870 000,00	19,96	F	Taux fixe à 1.18 %	1,190	26 049,28	10 151,93	0,00	387,28
000556-Consolidation	N	0,00	A-1	1 200 000,00	24,75	V	(Euribor 03 M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,620	24 817,04	8 015,32	0,00	1 811,62
542	N	0,00	A-1	1 990 252,54	16,50	V	Euribor 12 M + 1.22	1,080	77 021,07	21 470,40	0,00	11 064,81
543	N	0,00	A-1	2 344 879,36	16,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,060	90 744,82	24 915,65	0,00	6 924,79
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2018 ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	0,00	25,00	F	Taux fixe à 2,20 %	2,200	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 687 556,02					59 814,30	16 692,60	0,00	886,05
546conso	N	0,00	A-1	93 047,71	17,69	V	(Euribor 03 M + 1)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,020	3 348,35	928,25	0,00	49,83

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
547conso par défaut	N	0,00	A-1	1 526 329,27	17,69	V	(Euribor 03 M + 1)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,020	54 925,52	15 226,78	0,00	817,45
552CO8874 consolidation	N	0,00	A-1	68 179,04	23,71	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,790	1 540,43	537,57	0,00	18,77
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		6 905 120,80					707 732,76	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		6 905 120,80					707 732,76	0,00	0,00	0,00
036583	N	0,00	A-1	35 855,03	4,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 170,99	0,00	0,00	0,00
043681	N	0,00	A-1	37 040,09	6,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 291,44	0,00	0,00	0,00
047885	N	0,00	A-1	9 000,00	5,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 500,00	0,00	0,00	0,00
047886	N	0,00	A-1	38 580,79	7,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 822,59	0,00	0,00	0,00
049562	N	0,00	A-1	15 548,31	6,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 221,18	0,00	0,00	0,00
10373	N	0,00	A-1	59 764,33	19,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 988,21	0,00	0,00	0,00
10375	N	0,00	A-1	198 720,00	19,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 420,00	0,00	0,00	0,00
10388	N	0,00	A-1	63 900,00	19,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 390,00	0,00	0,00	0,00
10391	N	0,00	A-1	89 550,00	19,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 955,00	0,00	0,00	0,00
12097	N	0,00	A-1	35 100,00	20,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12103	N	0,00	A-1	54 000,00	19,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 400,00	0,00	0,00	0,00
12104	N	0,00	A-1	45 000,00	20,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12105	N	0,00	A-1	58 125,00	19,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 812,50	0,00	0,00	0,00
12134	N	0,00	A-1	43 500,00	20,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
12136	N	0,00	A-1	27 000,00	19,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 700,00	0,00	0,00	0,00
12136ACS	N	0,00	A-1	13 500,00	3,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
14824	N	0,00	A-1	17 700,00	19,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	885,00	0,00	0,00	0,00
18873	N	0,00	A-1	31 500,00	20,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
18875	N	0,00	A-1	71 820,00	18,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 780,00	0,00	0,00	0,00
18878	N	0,00	A-1	19 380,00	18,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 020,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
18878ACS	N	0,00	A-1	10 200,00	0,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 200,00	0,00	0,00	0,00
18879	N	0,00	A-1	54 356,00	20,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
18879ACS	N	0,00	A-1	27 178,00	0,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 178,00	0,00	0,00	0,00
18880	N	0,00	A-1	69 682,50	18,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 667,50	0,00	0,00	0,00
18881	N	0,00	A-1	18 825,00	20,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
18886	N	0,00	A-1	121 837,50	18,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 412,50	0,00	0,00	0,00
18887	N	0,00	A-1	32 190,75	18,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 694,25	0,00	0,00	0,00
18888	N	0,00	A-1	47 500,00	18,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 500,00	0,00	0,00	0,00
19344	N	0,00	A-1	17 560,00	19,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	878,00	0,00	0,00	0,00
19344ACS	N	0,00	A-1	8 780,00	0,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 780,00	0,00	0,00	0,00
19345	N	0,00	A-1	24 510,00	18,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 290,00	0,00	0,00	0,00
19345ACS	N	0,00	A-1	17 200,00	0,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 200,00	0,00	0,00	0,00
19346	N	0,00	A-1	48 600,00	19,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 430,00	0,00	0,00	0,00
19927	N	0,00	A-1	11 706,00	20,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19927ACS	N	0,00	A-1	5 853,00	1,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19933	N	0,00	A-1	104 515,00	19,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 451,50	0,00	0,00	0,00
19936	N	0,00	A-1	261 026,48	18,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 738,23	0,00	0,00	0,00
20938	N	0,00	A-1	5 145,23	0,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 145,23	0,00	0,00	0,00
22471	N	0,00	A-1	7 651,06	1,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 825,52	0,00	0,00	0,00
22572	N	0,00	A-1	15 302,07	0,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 302,07	0,00	0,00	0,00
33687	N	0,00	A-1	240 189,68	2,81	F	Taux fixe à 0 %	0,000	80 063,23	0,00	0,00	0,00
34830	N	0,00	A-1	13 042,89	4,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 608,57	0,00	0,00	0,00
34834	N	0,00	A-1	10 363,09	3,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 590,77	0,00	0,00	0,00
36581	N	0,00	A-1	44 265,55	4,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 853,11	0,00	0,00	0,00
36634	N	0,00	A-1	55 749,27	5,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 291,54	0,00	0,00	0,00
41589	N	0,00	A-1	18 827,46	4,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 765,49	0,00	0,00	0,00
43135	N	0,00	A-1	36 563,81	6,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 223,38	0,00	0,00	0,00
49478	N	0,00	A-1	39 968,34	10,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 633,48	0,00	0,00	0,00
50763	N	0,00	A-1	31 973,79	11,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 664,48	0,00	0,00	0,00
52411	N	0,00	A-1	29 700,00	10,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 700,00	0,00	0,00	0,00
52420	N	0,00	A-1	23 692,50	8,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 632,50	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
52425	N	0,00	A-1	30 762,16	10,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 796,56	0,00	0,00	0,00
54915	N	0,00	A-1	27 527,62	10,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 502,50	0,00	0,00	0,00
55563R	N	0,00	A-1	764 720,00	10,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	69 520,00	0,00	0,00	0,00
61124R	N	0,00	A-1	3 058 880,00	10,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	278 080,00	0,00	0,00	0,00
61213	N	0,00	A-1	73 980,00	11,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 165,00	0,00	0,00	0,00
72778	N	0,00	A-1	14 364,00	13,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 026,00	0,00	0,00	0,00
72779	N	0,00	A-1	53 865,00	13,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 847,50	0,00	0,00	0,00
84310	N	0,00	A-1	60 277,67	13,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 018,50	0,00	0,00	0,00
84311	N	0,00	A-1	122 282,25	14,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 152,15	0,00	0,00	0,00
85891	N	0,00	A-1	1 317,60	15,10	F	Taux fixe à 0 %	0,000	82,35	0,00	0,00	0,00
86278	N	0,00	A-1	74 815,98	16,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 400,94	0,00	0,00	0,00
86279	N	0,00	A-1	17 040,00	15,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 065,00	0,00	0,00	0,00
98389	N	0,00	A-1	75 000,00	20,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98397	N	0,00	A-1	72 150,00	20,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98398	N	0,00	A-1	26 400,00	20,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
98398ACS	N	0,00	A-1	13 200,00	1,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		6 787 647,93		31 076 199,93					2 176 370,18	619 408,14	31 911,78	144 940,72

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
000411	SFIL CAFFIL	518 326,67	179 144,92	1	0,00		Taux fixe à 4.91 %	Taux fixe à 4.91 %	24 797,62	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,300	18 299,66	8 796,01	0,58
TOTAL (B)		518 326,67	179 144,92						24 797,62			18 299,66	8 796,01	0,58
Option d'échange (C)														
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	4 440 000,00	1 776 000,00	1	0,00		(Euribor 12 M-Floor -0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	(Euribor 12 M-Floor -0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	0,00	Taux fixe annuable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,490	76 699,39	11 857,39	5,71
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	1 550 000,00	697 500,00	1	0,00		(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	0,00	Taux fixe annuable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,970	28 986,46	0,00	2,24
TOTAL (C)		5 990 000,00	2 473 500,00						0,00			105 685,85	11 857,39	7,95
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6 508 326,67	2 652 644,92						24 797,62			123 985,51	20 653,40	8,54

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	86	0	0	0	0	
	% de l'encours	91,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	28 423 555,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	179 144,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	7,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 473 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		4 135 003,01					4 135 003,01				0,00	0,00	0,00
swap 07	000402	0,00	02/01/2020	Depfa Bank	swap	taux	0,00	01/01/2006	02/01/2020		0,00	0,00	0,00
swap 13	000402	302 422,15	02/01/2020	NATIXIS	swap	taux	302 422,15	03/07/2006	02/01/2020		0,00	0,00	0,00
swap 25	000551	3 832 580,86	30/09/2027	NATIXIS	option	taux	3 832 580,86	30/09/2017	30/09/2027		0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		2 652 644,92					2 652 644,92				0,00	0,00	0,00
swap 04	000411	179 144,92	03/01/2022	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	179 144,92	01/01/2008	03/01/2022	A	0,00	0,00	0,00
swap 10	Emprunt obligataire 2005	0,00	15/12/2025	NATIXIS	swap	taux	0,00	13/12/2006	15/12/2025	A	0,00	0,00	0,00
swap 17	Emprunt obligataire 2005	1 776 000,00	15/12/2025	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	1 776 000,00	13/12/2007	15/12/2025	A	0,00	0,00	0,00
swap 18	emprunt obligataire 2006	697 500,00	15/12/2026	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	697 500,00	17/12/2007	15/12/2026	A	0,00	0,00	0,00
Total		6 787 647,93					6 787 647,93				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						252 152,61	265 555,92		
swap 07	000402	Taux fixe à 3.922 %	4,039	Euribor 03 M + 0.1	-0,232	235 838,16	21 687,59	A-1	A-1
swap 13	000402	Euribor 03 M + (-0.131)	-0,466	Taux fixe à 3.922 %	4,039	14 304,49	243 868,33	A-1	A-1
swap 25	000551	0.208 + Cap 2.5 sur Euribor 03 M	0,211	0 %	0,000	2 009,96	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						1 039 356,87	303 829,07		
swap 04	000411	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,305	Taux fixe à 4.91 %	4,910	66 688,20	63 281,98	A-1	B-1
swap 10	Emprunt obligataire 2005	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,668	Euribor 12 M + 0.03	-0,163	3 002,08	175 596,93	A-1	A-1
swap 17	Emprunt obligataire 2005	Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,490	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,668	698 630,18	40 345,65	A-1	C-1
swap 18	emprunt obligataire 2006	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,972	Euribor 12 M + 0.0295	-0,164	271 036,41	24 604,51	A-1	C-1
Total						1 291 509,48	569 384,99		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ASSAINISSEMENT EP	60	01/01/1969
L	AMENAGEMENTS TERRAINS NUS	50	01/01/1976
L	AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	50	01/01/2009
L	BAT. ADMINISTRATIF	50	01/01/2009
L	ASSAINISSEMENT	60	01/01/2009
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	01/01/2009
L	INSTALLATION BATIMENT EXPLOITATION	20	01/01/2009
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	20	01/01/2009
L	MATERIEL SPECIFIQUE EAU	20	01/01/2009
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
L	FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
L	BAT. EXPLOITATION	50	01/01/2009
L	AUTRES CONSTRUC.	50	01/01/2009
L	MATERIEL INDUSTRIEL	20	01/01/2009
L	LOCATAIRE INSTAL BAT	10	01/01/2009
L	MATERIEL SPECIFIQUE ASSAINISSEMENT	20	01/01/2009
L	SUBVENTION REGION	10	01/01/2009
L	SUBVENTION AUTRES	10	01/01/2009
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	20	01/01/2009
L	MOBILIER	20	01/01/2009
L	AUTRES IMMOS CORP	5	01/01/2009
L	SUBV ETAT AUTRES	60	01/01/2009
L	SUBV ETAT AUTRES 10 A	10	01/01/2009
L	SUBV DEPARTEMENT	10	01/01/2009
L	SUBV COMMUNES 10 A	10	01/01/2009
L	ASSAINISSEMENT 1 AN	1	01/01/2009
L	SUBV AGENCE EAU 50 A	50	01/01/2009
L	SUBV AGENCE EAU 20 A	20	01/01/2009
L	SUBV AGENCE EAU 60 A	60	01/01/2009
L		2	18/02/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	27 600,00		303 600,00	331 200,00	0,00	331 200,00
Assurances	27 600,00	01/01/2008	303 600,00	331 200,00	0,00	331 200,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	27 600,00		303 600,00	331 200,00	0,00	331 200,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 279 777,80	2 279 777,80
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 176 372,00	2 176 372,00
1631	Emprunts obligataires	299 500,00	299 500,00
1641	Emprunts en euros	1 136 502,00	1 136 502,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	59 815,00	59 815,00
1678	Autres emprunts et dettes	680 555,00	680 555,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		103 405,80	103 405,80
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	103 405,80	103 405,80
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 279 777,80	412 564,49	2 273 238,33	4 965 580,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 565 151,80	III 6 565 151,80
Ressources propres externes de l'année (a)		347 600,00	347 600,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	347 600,00	347 600,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 217 551,80	6 217 551,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	180 257,54	180 257,54
28033	Frais d'insertion	6 660,00	6 660,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	755,01	755,01
28128	Aménagement Autres terrains	10 750,56	10 750,56
281311	Bâtiments d'exploitation	453 422,01	453 422,01
28138	Aménagement Autres constructions	2 755,56	2 755,56
281532	Réseaux d'assainissement	2 105 100,22	2 105 100,22
28154	Matériel industriel	55 506,81	55 506,81
281562	Service d'assainissement	46 291,35	46 291,35
28182	Matériel de transport	341 585,86	341 585,86
28183	Matériel de bureau et informatique	143,47	143,47
28184	Mobilier	5 922,29	5 922,29
28188	Autres	47 346,30	47 346,30
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 961 054,82	2 961 054,82

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 565 151,80	29 070,00	0,00	2 922 596,77	9 516 818,57

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 965 580,62
Ressources propres disponibles	IV	9 516 818,57
Solde	V = IV – II (6)	4 551 237,95

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2016	Mobilier : Véhicules utilitaires	30 050,00	DIAC LOCATION/SADA RENAULT	60	30 050,00	30 050,00	5 000,00	0,00	0,00	65 100,00
2016	Mobilier : Véhicules Légers	11 100,00	PUBLIC LOCATION LONGUE DUREE	60	11 100,00	11 100,00	1 850,00	0,00	0,00	24 050,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					2 276 037,01	1 948 691,81	121 793,24
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					2 276 037,01	1 948 691,81	121 793,24
2014	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2014	SFIL CAFFIL	19	A	1 591 415,61	1 340 139,45	83 758,72
2015	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2015	SFIL CAFFIL	18	A	684 621,40	608 552,36	38 034,52
TOTAL					2 276 037,01	1 948 691,81	121 793,24

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017 - EAUXUSEES EAUX USEES	21 460 000,00	0,00	21 460 000,00	4 980 847,04	5 365 000,00	11 114 152,96
2017 - GARAGEASST GARAGE ASSAINISSEMENT	220 000,00	140 000,00	360 000,00	53 535,95	120 000,00	186 464,05
2017 - MATVEHASST MATERIELS ET VEHICULES LOURS ASST	1 800 000,00	315 000,00	2 115 000,00	376 803,55	555 000,00	1 183 196,45

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
Adjt adm ter Pal 1Cl	C	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Adjt adm ter Pal 2Cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		80,00	0,00	80,00	79,80	0,00	79,80
Adjt tech ter	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Adjt tech ter Pal 1Cl	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Adjt tech ter Pal 2Cl	C	12,00	0,00	12,00	11,80	0,00	11,80
Agent maitrise	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent maitrise Pal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur Pal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Pal 1Cl	B	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Technicien Pal 2Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		85,00	0,00	85,00	84,70	0,00	84,70

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2018

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/1993 - Concession Traitement des Eaux Usées	Lyonnaise des Eaux	Lyonnaise des Eaux France	SA à Conseil d'Administration	1 214 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24590042800096

POSTE COMPTABLE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE
URBAINE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : ORDURES MENAGERES (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	35
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	39
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	49
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	50

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	51
D2 - Arrêté et signatures	52

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	38 866 393,68	38 866 393,68
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		38 866 393,68	38 866 393,68

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 120 815,67	15 587 396,23
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	145 931,19	120 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 440 649,37	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 707 396,23	15 707 396,23
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		54 573 789,91	54 573 789,91

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 333 230,00	0,00	18 344 669,00	18 344 669,00	18 344 669,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 859 160,00	0,00	12 460 769,00	12 460 769,00	12 460 769,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 815,00	0,00	166 123,00	166 123,00	166 123,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		31 350 205,00	0,00	30 971 561,00	30 971 561,00	30 971 561,00
66	Charges financières	3 608 519,00	0,00	3 402 256,00	3 402 256,00	3 402 256,00
67	Charges exceptionnelles	36 300,00	0,00	21 300,00	21 300,00	21 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	8 600,00	8 600,00	8 600,00	8 600,00	8 600,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		35 003 624,00	0,00	34 403 717,00	34 403 717,00	34 403 717,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 656 674,00	2 656 674,00	2 803 579,86	2 803 579,86	2 803 579,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 608 122,00	1 608 122,00	1 659 096,82	1 659 096,82	1 659 096,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 264 796,00	0,00	4 462 676,68	4 462 676,68	4 462 676,68
TOTAL		39 268 420,00	0,00	38 866 393,68	38 866 393,68	38 866 393,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 866 393,68
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 969 105,00	0,00	5 593 933,00	5 593 933,00	5 593 933,00
73	Impôts et taxes	27 700 000,00	0,00	28 200 000,00	28 200 000,00	28 200 000,00
74	Dotations et participations	6 008 002,00	0,00	4 535 310,68	4 535 310,68	4 535 310,68
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	37 937,00	37 937,00	37 937,00
Total des recettes de gestion courante		38 730 107,00	0,00	38 388 180,68	38 388 180,68	38 388 180,68
76	Produits financiers	538 313,00	0,00	478 202,00	478 202,00	478 202,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	11,00	11,00	11,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		39 268 420,00	0,00	38 866 393,68	38 866 393,68	38 866 393,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		39 268 420,00	0,00	38 866 393,68	38 866 393,68	38 866 393,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 866 393,68
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 462 676,68
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	168 500,00	33 879,59	129 350,00	129 350,00	163 229,59
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 610 000,00	112 051,60	2 251 040,00	2 251 040,00	2 363 091,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 135 500,00	0,00	4 096 790,67	4 096 790,67	4 096 790,67
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 914 000,00	145 931,19	6 477 180,67	6 477 180,67	6 623 111,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 564 796,00	0,00	6 643 635,00	6 643 635,00	6 643 635,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 564 796,00	0,00	6 643 635,00	6 643 635,00	6 643 635,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 478 796,00	145 931,19	13 120 815,67	13 120 815,67	13 266 746,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	13 478 796,00	145 931,19	13 120 815,67	13 120 815,67	13 266 746,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 440 649,37
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 707 396,23
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 914 000,00	120 000,00	8 477 180,67	8 477 180,67	8 597 180,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 914 000,00	120 000,00	8 477 180,67	8 477 180,67	8 597 180,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	300 000,00	0,00	179 091,00	179 091,00	179 091,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	2 468 447,88	2 468 447,88	2 468 447,88
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	300 000,00	0,00	2 647 538,88	2 647 538,88	2 647 538,88
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 214 000,00	120 000,00	11 124 719,55	11 124 719,55	11 244 719,55

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 656 674,00		2 803 579,86	2 803 579,86	2 803 579,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 608 122,00		1 659 096,82	1 659 096,82	1 659 096,82
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 264 796,00		4 462 676,68	4 462 676,68	4 462 676,68
TOTAL		13 478 796,00	120 000,00	15 587 396,23	15 587 396,23	15 707 396,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 707 396,23
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 462 676,68
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 344 669,00		18 344 669,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 460 769,00		12 460 769,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	166 123,00		166 123,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 402 256,00	0,00	3 402 256,00
67	Charges exceptionnelles	21 300,00	0,00	21 300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	8 600,00	1 659 096,82	1 667 696,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 803 579,86	2 803 579,86
Dépenses de fonctionnement – Total		34 403 717,00	4 462 676,68	38 866 393,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 866 393,68
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 643 635,00	0,00	6 643 635,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	163 229,59	0,00	163 229,59
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 363 091,60	0,00	2 363 091,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 096 790,67	0,00	4 096 790,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 266 746,86	0,00	13 266 746,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 440 649,37
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 707 396,23
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 000,00		21 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 593 933,00		5 593 933,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	28 200 000,00		28 200 000,00
74	Dotations et participations	4 535 310,68		4 535 310,68
75	Autres produits de gestion courante	37 937,00	0,00	37 937,00
76	Produits financiers	478 202,00	0,00	478 202,00
77	Produits exceptionnels	11,00	0,00	11,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		38 866 393,68	0,00	38 866 393,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 866 393,68
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	179 091,00	0,00	179 091,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	8 597 180,67	0,00	8 597 180,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 659 096,82	1 659 096,82
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 803 579,86	2 803 579,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		8 776 271,67	4 462 676,68	13 238 948,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 468 447,88
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 707 396,23
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	18 333 230,00	18 344 669,00	18 344 669,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	84 500,00	84 500,00	84 500,00
60621	Combustibles	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	767 000,00	783 000,00	783 000,00
60631	Fournitures d'entretien	37 500,00	37 000,00	37 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	374 400,00	288 600,00	288 600,00
60636	Vêtements de travail	126 410,00	150 000,00	150 000,00
6064	Fournitures administratives	1 020,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	22 850,00	21 300,00	21 300,00
611	Contrats de prestations de services	15 110 520,00	15 095 160,00	15 095 160,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	39 000,00	39 000,00
6132	Locations immobilières	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6135	Locations mobilières	131 010,00	41 900,00	41 900,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	9 500,00	9 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	20 700,00	20 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	9 000,00	9 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	9 000,00	9 000,00
61551	Entretien matériel roulant	133 700,00	135 500,00	135 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	85 400,00	156 000,00	156 000,00
6156	Maintenance	269 150,00	325 263,00	325 263,00
6161	Multirisques	83 850,00	81 430,00	81 430,00
617	Etudes et recherches	142 750,00	119 250,00	119 250,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 500,00	6 500,00
6226	Honoraires	216 900,00	136 500,00	136 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	58 360,00	66 200,00	66 200,00
6237	Publications	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6238	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6241	Transports de biens	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6256	Missions	3 800,00	3 976,00	3 976,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	900,00	900,00
6262	Frais de télécommunications	37 000,00	34 700,00	34 700,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	27 000,00	27 000,00
6288	Autres services extérieurs	900,00	900,00	900,00
63512	Taxes foncières	438 000,00	489 500,00	489 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	13 060,00	11 860,00	11 860,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	21 550,00	20 930,00	20 930,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 859 160,00	12 460 769,00	12 460 769,00
6331	Versement de transport	90 000,00	115 765,00	115 765,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	28 500,00	31 804,00	31 804,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	82 000,00	75 894,00	75 894,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 410 000,00	7 112 617,00	7 112 617,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	205 000,00	197 997,00	197 997,00
64118	Autres indemnités titulaires	950 000,00	948 450,00	948 450,00
64131	Rémunérations non tit.	930 000,00	664 588,00	664 588,00
64138	Autres indemnités non tit.	7 700,00	5 000,00	5 000,00
64162	Emplois d'avenir	66 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	11 200,00	11 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000 000,00	1 192 351,00	1 192 351,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 800 000,00	1 826 534,00	1 826 534,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	54 000,00	40 217,00	40 217,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	130 000,00	119 848,00	119 848,00
64731	Allocations chômage versées directement	25 000,00	40 000,00	40 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	38 960,00	39 300,00	39 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	40 000,00	37 065,00	37 065,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6488	Autres charges	2 000,00	2 139,00	2 139,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 815,00	166 123,00	166 123,00
6541	Créances admises en non-valeur	371,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	444,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	157 000,00	156 123,00	156 123,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		31 350 205,00	30 971 561,00	30 971 561,00
66	Charges financières (b)	3 608 519,00	3 402 256,00	3 402 256,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 046 132,00	2 903 498,00	2 903 498,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-65 133,00	-59 035,00	-59 035,00
6688	Autres	627 520,00	557 793,00	557 793,00
67	Charges exceptionnelles (c)	36 300,00	21 300,00	21 300,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6713	Secours et dots	15 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 300,00	1 300,00	1 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	8 600,00	8 600,00	8 600,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	8 600,00	8 600,00	8 600,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		35 003 624,00	34 403 717,00	34 403 717,00
023	Virement à la section d'investissement	2 656 674,00	2 803 579,86	2 803 579,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 608 122,00	1 659 096,82	1 659 096,82
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 608 122,00	1 659 096,82	1 659 096,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 264 796,00	4 462 676,68	4 462 676,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 264 796,00	4 462 676,68	4 462 676,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 268 420,00	38 866 393,68	38 866 393,68

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 866 393,68
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	996 123,37
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 055 158,37
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-59 035,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	18 000,00	21 000,00	21 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	3 000,00	3 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 969 105,00	5 593 933,00	5 593 933,00
7013	Ventes de produits résiduels	1 994 305,00	2 362 305,00	2 362 305,00
7018	Autres ventes de produits finis	1 968 300,00	2 323 828,00	2 323 828,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	412 000,00	332 800,00	332 800,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	163 000,00	165 000,00	165 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	423 500,00	393 000,00	393 000,00
70688	Autres prestations de services	8 000,00	17 000,00	17 000,00
73	Impôts et taxes	27 700 000,00	28 200 000,00	28 200 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	27 700 000,00	28 200 000,00	28 200 000,00
74	Dotations et participations	6 008 002,00	4 535 310,68	4 535 310,68
74712	Emplois d'avenir	10 000,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	3 767 002,00	2 065 310,68	2 065 310,68
7478	Participat° Autres organismes	2 231 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	37 937,00	37 937,00
752	Revenus des immeubles	35 000,00	37 937,00	37 937,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		38 730 107,00	38 388 180,68	38 388 180,68
76	Produits financiers (b)	538 313,00	478 202,00	478 202,00
7688	Autres	538 313,00	478 202,00	478 202,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11,00	11,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvré créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	11,00	11,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		39 268 420,00	38 866 393,68	38 866 393,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 268 420,00	38 866 393,68	38 866 393,68

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 866 393,68
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	168 500,00	129 350,00	129 350,00
2031	Frais d'études	152 500,00	115 350,00	115 350,00
2033	Frais d'insertion	16 000,00	14 000,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 610 000,00	2 251 040,00	2 251 040,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	112 000,00	128 830,00	128 830,00
2138	Autres constructions	450 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	40 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	815 000,00	808 170,00	808 170,00
2182	Matériel de transport	1 180 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00	500,00
2184	Mobilier	2 000,00	13 040,00	13 040,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 135 500,00	4 096 790,67	4 096 790,67
2312	Agencements et aménagements de terrains	160 500,00	188 650,00	188 650,00
2313	Constructions	3 425 000,00	2 531 000,67	2 531 000,67
2315	Installat°, matériel et outillage techni	550 000,00	1 377 140,00	1 377 140,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 914 000,00	6 477 180,67	6 477 180,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 564 796,00	6 643 635,00	6 643 635,00
16318	Autres emprunts obligataires	173 000,00	173 000,00	173 000,00
1641	Emprunts en euros	4 268 169,00	4 347 311,00	4 347 311,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	123 627,00	123 324,00	123 324,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		6 564 796,00	6 643 635,00	6 643 635,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 478 796,00	13 120 815,67	13 120 815,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 478 796,00	13 120 815,67	13 120 815,67

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	145 931,19
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 440 649,37
--	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 707 396,23
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 914 000,00	8 477 180,67	8 477 180,67
1641	Emprunts en euros	6 914 000,00	6 477 180,67	6 477 180,67
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 914 000,00	8 477 180,67	8 477 180,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	300 000,00	2 647 538,88	2 647 538,88
10222	FCTVA	300 000,00	179 091,00	179 091,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	2 468 447,88	2 468 447,88
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		300 000,00	2 647 538,88	2 647 538,88
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 214 000,00	11 124 719,55	11 124 719,55
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 656 674,00	2 803 579,86	2 803 579,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 608 122,00	1 659 096,82	1 659 096,82
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	3 224,89	3 224,89
28033	Frais d'insertion	5 210,00	8 557,77	8 557,77
28152	Installations de voirie	883,00	882,26	882,26
28158	Autres installat°, matériel et outillage	530 565,00	584 819,55	584 819,55
28181	Installations générales, aménagt divers	12 932,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 040 508,00	1 042 463,92	1 042 463,92
28183	Matériel de bureau et informatique	171,00	392,98	392,98
28184	Mobilier	1 502,00	1 611,58	1 611,58
28188	Autres immo. corporelles	16 351,00	17 143,87	17 143,87
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 264 796,00	4 462 676,68	4 462 676,68
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 264 796,00	4 462 676,68	4 462 676,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 478 796,00	15 587 396,23	15 587 396,23

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	120 000,00
----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 707 396,23
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					3 460 000,00									
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	13/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	2 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	2,780	2,820		A	C	O	A-1
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	1 460 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	3,930	3,990		A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					125 588 096,84									
1641 Emprunts en euros (total)					121 158 096,84									
000-524-cvecvo	Agence France Locale	01/07/2008	01/07/2008	01/10/2008	13 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.26 % (date d'exercice 01/07/2013)	4,260	4,390		T	C	O	A-1
000402	DEXIA CL	01/01/2000	01/01/2000	01/04/2000	2 134 286,24	V	(Euribor 03 M-Floor -0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	3,440	3,540		T	P	O	A-1
000411	SFIL CAFFIL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	5 245 770,78	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910		A	P	O	A-1
000417	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2000	25/03/2000	25/03/2001	914 694,10	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	6,100		A	P	O	A-1
000431	SFIL CAFFIL	01/04/2003	01/04/2003	01/04/2004	3 076 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,640		A	P	O	A-1
000439	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2000	25/12/2000	25/03/2001	5 389 225,21	V	(Euribor 03 M-Floor -0.095 sur Euribor 03 M) + 0.095	4,990	5,160		T	P	O	A-1
000492	CREDIT AGRICOLE	02/08/2004	02/08/2004	02/08/2007	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,900		A	C	O	A-1
000493	DEXIA CL	01/08/2004	01/08/2004	01/08/2005	250 373,65	C	Taux fixe 3.96% à barrière 7% sur Libor USD 12 Mois(Postfixé)	0,000	0,000		A	P	O	A-1
000507CVO	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	15/11/2006	15/11/2007	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.065 %	4,060	4,060		A	C	O	A-1
000508CVE	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	15/11/2006	15/11/2008	7 000 000,00	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070		A	C	O	A-1
000510	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/10/2007	01/10/2007	30/06/2008	10 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 3.97 % (exercçable à partir du 30/06/2010)	3,970	4,030		A	C	O	C-1
000513 Refi	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 214 323,67	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190		A	X	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
000513 Refi 2	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	355 065,07	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,400		A	X	O	A-1
000514	SFIL CAFFIL	05/07/2007	05/07/2007	01/04/2008	670 000,00	V	(Eonia(Postfixé)-Floor -0.004 sur Eonia(Postfixé)) + 0.004	4,050	4,220		T	P	O	A-1
000515	SFIL CAFFIL	14/12/2007	14/12/2007	01/01/2009	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.877 %	4,880	4,950		A	P	O	A-1
000518	CREDIT AGRICOLE	17/12/2007	17/12/2007	15/12/2008	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,640		A	C	O	A-1
000533	SFIL CAFFIL	10/12/2009	10/12/2009	01/10/2010	2 900 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 0.76	1,170	1,130		T	P	O	A-1
000534	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2010	11/03/2010	14/04/2011	1 900 000,00	V	Euribor 01 S + 0.6	0,940	0,950		M	P	O	A-1
000537	DEXIA CL	25/11/2011	23/12/2011	01/01/2013	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510		A	P	O	A-1
000550	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	2 100 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	2,620		A	P	O	A-1
000551	ARKEA	25/11/2015	01/12/2015	30/03/2016	2 433 333,33	V	(Euribor 03 M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,800	0,810		T	P	O	A-1
000555	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2016	19/12/2017	15/12/2017	130 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor -0.78 sur Euribor 03 M	0,460	0,470		T	P	O	A-1
000556-Consolidation	SFIL CAFFIL	19/12/2016	30/08/2017	01/01/2018	1 100 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,610	0,620		T	P	O	A-1
519-conso	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/03/2008	31/03/2008	30/06/2008	10 000 000,00	V	(TAG 03 M(Postfixé)-Floor -0.0925 sur TAG 03 M(Postfixé)) + 0.0925	4,190	4,250		T	C	O	A-1
526-refi-Conso	SOCIETE GENERALE	07/05/2010	15/09/2010	15/12/2010	12 757 844,12	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,940		T	P	O	A-1
542	SFIL CAFFIL	16/12/2013	31/12/2013	01/07/2015	1 900 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 1.61	1,840	1,870		A	P	O	A-1
543	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	110 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 1.61	1,840	1,870		A	P	O	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2018 ORDURES MENAGERES		01/12/2018	30/12/2018	01/03/2019	6 477 180,67	V	(Euribor 03 M + 0.60)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,610	0,610		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 430 000,00									
547conso par défaut	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	2 210 000,00	V	(Euribor 03 M + 1)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,000	1,020		T	C	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
552CO8874 consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2015	15/09/2016	15/12/2016	2 220 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,780	0,790		T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					129 048 096,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2018

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		1 457 000,00		1 457 000,00					173 000,00	61 852,66	5 341,17	1 990,02
Emprunt obligataire 2005	O	800 000,00	C-1	800 000,00	7,95	C	Euribor 12 M + (-0.4675) Taux fixe annulable à 3.44 % (exercable à partir du 13/12/2009)	3,490	100 000,00	34 549,28	5 341,17	1 152,90
emprunt obligataire 2006	O	657 000,00	C-1	657 000,00	8,96	C	Taux fixe annulable à 3.92 % (exercable à partir du 15/12/2009)	3,970	73 000,00	27 303,38	0,00	837,12
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		12 419 258,32		80 920 911,83					4 470 633,35	3 384 436,53	472 860,07	994 133,35
1641 Emprunts en euros (total)		12 419 258,32		76 689 221,85					4 347 310,15	3 346 742,96	472 860,07	992 429,76
000-524-cvecvo	N	0,00	A-1	8 504 672,79	17,25	F	Taux fixe à 4.26 %	4,390	485 981,32	359 452,43	0,00	86 326,86
000402	O	371 395,62	A-1	371 395,62	2,00	V	Taux fixe à 3.922 % Euribor 03 M + (-0.131)	-0,470	159 443,85	13 091,57	13 826,08	0,00
000411	O	1 813 051,95	B-1	1 813 051,95	4,00	C	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,300	328 707,15	185 203,26	89 020,85	78 509,47
000417	N	0,00	A-1	310 435,08	7,23	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	31 252,70	18 936,54	0,00	13 009,13
000431	N	0,00	A-1	2 128 131,75	15,25	F	Taux fixe à 4.57 %	4,640	93 142,93	98 606,39	0,00	70 456,06

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
000439	O	1 182 912,89	B-1	1 182 912,90	2,98	C	Euribor 03 M + (-0.165) Taux fixe à 3.734 % Euribor 03 M + (-0.22) Taux fixe à 3.425 % Taux fixe 2.4	2,470	374 980,97	114 033,86	86 264,44	106,48
000492	N	0,00	A-1	3 035 714,27	16,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,900	178 571,43	148 661,46	0,00	57 521,30
000493	N	0,00	A-1	19 700,18	1,58	V	(Euribor 12 M-Floor 0 sur Euribor 12 M) + Cap 3.96 sur Euribor 12 M	0,000	9 629,57	0,00	0,00	0,00
000507CVO	O	1 900 000,00	A-1	1 900 000,00	18,87	F	Taux fixe à 3.4875 %	3,490	100 000,00	143 497,50	77 235,00	7 846,88
000508CVE	O	4 586 206,90	A-1	4 586 206,90	18,87	F	Euribor 12 M + (-0.236) Taux fixe à 3.455 %	3,460	241 379,31	364 967,16	206 513,70	18 764,22
000510	N	0,00	C-1	6 666 666,70	19,50	C	Taux fixe annulable à 3.97 % (exercable à partir du 30/06/2010)	4,030	333 333,33	267 607,41	0,00	128 175,75
000513 Refi	N	0,00	A-1	1 063 403,10	15,75	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	55 645,44	44 528,53	0,00	10 432,40
000513 Refi 2	N	0,00	A-1	324 215,91	15,75	F	Taux fixe à 3.35 %	3,400	16 647,90	11 012,08	0,00	2 582,64
000514	O	281 785,63	B-1	281 785,63	5,00	C	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,860	49 165,81	8 281,63	0,00	1 797,27
000515	N	0,00	A-1	8 340 343,86	20,00	F	Taux fixe à 4.877 %	4,950	233 497,15	412 407,99	0,00	399 748,92
000518	N	0,00	A-1	6 666 666,70	19,96	F	Taux fixe à 4.57 %	4,640	333 333,33	308 898,15	0,00	12 227,22
000533	N	0,00	A-1	1 548 697,55	7,50	V	(Euribor 03 M-Floor -0.49 sur Euribor 03 M) + 0.49	0,160	196 638,23	2 515,89	0,00	744,12

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
000534	N	0,00	A-1	1 442 682,94	13,04	V	(Euribor 01 M-Floor -0.4 sur Euribor 01 M) + 0.4	0,030	80 147,98	777,61	0,00	76,10
000537	N	0,00	A-1	1 547 547,89	9,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	125 879,04	69 794,41	0,00	63 939,16
000550	N	0,00	A-1	1 900 496,45	12,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,620	107 293,98	49 713,82	0,00	11 596,50
000551	O	2 283 905,33	A-1	2 283 905,33	18,00	V	0.208 + Cap 2.5 sur Euribor 03 M	0,210	80 470,77	23 061,05	0,00	0,00
000555	N	0,00	A-1	129 044,95	19,71	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor -0.78 sur Euribor 03 M	0,460	3 941,08	607,35	0,00	28,99
000556-Consolidation	N	0,00	A-1	1 100 000,00	24,75	V	(Euribor 03 M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,620	22 748,95	7 347,37	0,00	1 660,66
519-conso	N	0,00	A-1	6 750 000,13	20,25	F	Taux fixe à 3.81 %	3,860	333 333,32	252 412,50	0,00	0,00
526-refi-Conso	N	0,00	A-1	10 973 176,17	20,96	F	Taux fixe à 3.83 %	3,940	301 775,37	421 727,00	0,00	17 029,78
542	N	0,00	A-1	1 718 854,47	16,50	V	Euribor 12 M + 1.22	1,080	66 518,19	18 542,62	0,00	9 555,97
543	N	0,00	A-1	99 512,63	16,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,060	3 851,05	1 057,38	0,00	293,88
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2018 ORDURES MENAGERES	N	0,00	A-1	0,00	25,00	V	(Euribor 03 M + 0.60)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,610	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		4 231 689,98					123 323,20	37 693,57	0,00	1 703,59
547conso par défaut	N	0,00	A-1	2 069 440,30	17,69	V	(Euribor 03 M + 1)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,020	74 469,57	20 644,90	0,00	1 108,32
552CO8874 consolidation	N	0,00	A-1	2 162 249,68	23,71	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,790	48 853,63	17 048,67	0,00	595,27

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		13 876 258,32		82 377 911,83					4 643 633,35	3 446 289,19	478 201,24	996 123,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
000411	SFIL CAFFIL	5 245 770,78	1 813 051,95	1	0,00		Taux fixe à 4.91 %	Taux fixe à 4.91 %	250 966,56	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,300	185 203,26	89 020,85	2,20
000439	CAISSE D'EPARGNE	5 389 225,21	1 182 912,90	1	0,00		(Euribor 03 M-Floor -0.095 sur Euribor 03 M) + 0.095	(Euribor 03 M-Floor -0.095 sur Euribor 03 M) + 0.095	1 663,06	Taux fixe 2.41% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,470	114 033,86	86 264,44	1,44
000514	SFIL CAFFIL	670 000,00	281 785,63	1	0,00		(Eonia(Postfixé)-Floor -0.004 sur Eonia(Postfixé)) + 0.004	(Eonia(Postfixé)-Floor -0.004 sur Eonia(Postfixé)) + 0.004	0,00	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,860	8 281,63	0,00	0,34
TOTAL (B)		11 304 995,99	3 277 750,48						252 629,62			307 518,75	175 285,29	3,98
Option d'échange (C)														
000510	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10 000 000,00	6 666 666,70	1	0,00		Taux fixe annuable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	Taux fixe annuable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	0,00	Taux fixe annuable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	4,030	267 607,41	0,00	8,09
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	2 000 000,00	800 000,00	1	0,00		(Euribor 12 M-Floor -0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	(Euribor 12 M-Floor -0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	0,00	Taux fixe annuable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,490	34 549,28	5 341,17	0,97

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	1 460 000,00	657 000,00	1	0,00		(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	0,00	Taux fixe annuable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,970	27 303,38	0,00	0,80
TOTAL (C)		13 460 000,00	8 123 666,70						0,00			329 460,07	5 341,17	9,86
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		24 764 995,99	11 401 417,18						252 629,62			636 978,82	180 626,46	13,84

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	0	
	% de l'encours	86,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	70 976 494,65	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	3,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 277 750,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	9,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 123 666,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		6 486 206,90					6 486 206,90				0,00	0,00	0,00
swap 14	000507CVO	1 900 000,00	17/11/2036	NATIXIS	swap	taux	1 900 000,00	15/11/2007	17/11/2036	A	0,00	0,00	0,00
swap 15	000508CVE	0,00	17/11/2036	NATIXIS	swap	taux	0,00	15/11/2007	17/11/2036	A	0,00	0,00	0,00
swap 24	000508CVE	4 586 206,90	17/11/2036	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	4 586 206,90	15/11/2010	17/11/2036	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		2 655 300,95					2 655 300,95				0,00	0,00	0,00
swap 07	000402	0,00	02/01/2020	Depfa Bank	swap	taux	0,00	01/01/2006	02/01/2020		0,00	0,00	0,00
swap 13	000402	371 395,62	02/01/2020	NATIXIS	swap	taux	371 395,62	03/07/2006	02/01/2020		0,00	0,00	0,00
swap 25	000551	2 283 905,33	30/09/2027	NATIXIS	option	taux	2 283 905,33	30/09/2017	30/09/2027		0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		4 734 750,47					4 734 750,47				0,00	0,00	0,00
swap 003	000439	0,00	28/12/2020	Depfa Bank	swap	taux	0,00	25/12/2005	28/12/2020		0,00	0,00	0,00
swap 005	000439	0,00	28/12/2020	CIC	swap	taux	0,00	27/12/2005	28/12/2020		0,00	0,00	0,00
swap 009	000439	0,00	28/12/2020	CIC	swap	taux	0,00	27/12/2005	28/12/2020		0,00	0,00	0,00
swap 012	000439	0,00	28/12/2020	Depfa Bank	swap	taux	0,00	27/03/2006	28/12/2020		0,00	0,00	0,00
swap 023	000439	1 182 912,89	28/12/2020	NATIXIS	swap	taux	1 182 912,89	25/09/2009	28/12/2020		0,00	0,00	0,00
swap 04	000411	1 813 051,95	03/01/2022	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	1 813 051,95	01/01/2008	03/01/2022	A	0,00	0,00	0,00
swap 10	Emprunt obligataire 2005	0,00	15/12/2025	NATIXIS	swap	taux	0,00	13/12/2006	15/12/2025	A	0,00	0,00	0,00
swap 17	Emprunt obligataire 2005	800 000,00	15/12/2025	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	800 000,00	13/12/2007	15/12/2025	A	0,00	0,00	0,00
swap 18	emprunt obligataire 2006	657 000,00	15/12/2026	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	657 000,00	17/12/2007	15/12/2026	A	0,00	0,00	0,00
swap 22	000514	281 785,63	02/01/2023	CREDIT AGRICOLE	swap	taux	281 785,63	01/10/2009	02/01/2023		0,00	0,00	0,00
Total		13 876 258,32					13 876 258,32				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						1 471 557,26	2 094 163,78		
swap 14	000507CVO	Taux fixe à 3.4875 %	3,488	Taux fixe à 4.065 %	4,065	299 954,21	477 940,70	A-1	A-1
swap 15	000508CVE	Euribor 12 M + (-0.236)	-0,433	Taux fixe à 4.07 %	4,070	20 203,50	1 595 946,23	A-1	A-1
swap 24	000508CVE	Taux fixe à 3.455 %	3,455	Euribor 12 M + (-0.236)	-0,433	1 151 399,55	20 276,85	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						308 390,50	326 121,36		
swap 07	000402	Taux fixe à 3.922 %	4,039	Euribor 03 M + 0.1	-0,232	289 625,80	26 633,92	A-1	A-1
swap 13	000402	Euribor 03 M + (-0.131)	-0,466	Taux fixe à 3.922 %	4,039	17 566,93	299 487,44	A-1	A-1
swap 25	000551	0.208 + Cap 2.5 sur Euribor 03 M	0,211	0 %	0,000	1 197,77	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						3 423 439,93	2 496 946,34		
swap 003	000439	Taux fixe à 3.734 %	3,843	Euribor 03 M + 0.095	-0,237	764 471,57	80 651,72	A-1	A-1
swap 005	000439	Euribor 03 M + (-0.165)	-0,500	Taux fixe à 3.734 %	3,843	52 836,30	832 427,92	A-1	A-1
swap 009	000439	Taux fixe à 3.425 %	3,521	Euribor 03 M + (-0.165)	-0,500	742 059,99	76 629,20	A-1	A-1
swap 012	000439	Euribor 03 M + (-0.22)	-0,556	Taux fixe à 3.425 %	3,521	71 088,22	743 907,83	A-1	A-1
swap 023	000439	Taux fixe 2.41% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,468	Euribor 03 M + (-0.22)	-0,556	458 698,04	1 058,10	A-1	B-1
swap 04	000411	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,305	Taux fixe à 4.91 %	4,910	674 923,77	640 451,02	A-1	B-1
swap 10	Emprunt obligataire 2005	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,668	Euribor 12 M + 0.03	-0,163	1 352,30	79 097,73	A-1	A-1
swap 17	Emprunt obligataire 2005	Taux fixe annuable à 3.44 % (exercçable à partir du 13/12/2009)	3,490	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,668	314 698,28	18 173,72	A-1	C-1
swap 18	emprunt obligataire 2006	Taux fixe annuable à 3.92 % (exercçable à partir du 15/12/2009)	3,972	Euribor 12 M + 0.0295	-0,164	255 298,80	23 175,86	A-1	C-1
swap 22	000514	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,861	Euribor 03 M + 0.004	-0,329	88 012,66	1 373,24	A-1	B-1
Total						5 203 387,69	4 917 231,48		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SDIS VEHICULE	10	01/01/1963
L	SDIS AUTRES	10	01/01/1963
L	LOCATAIRE INSTAL BAT	5	01/01/1996
L	FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
L	AUTRES INSTALLATIONS	12	01/01/2009
L	BACS ORDURES MENAGERES	10	01/01/2009
L	VEHICULES LEGERS	7	01/01/2009
L	CAMIONS	8	01/01/2009
L	MOBILIER	12	01/01/2009
L	AUTRES IMMOS CORP	8	01/01/2009
L	BATEAUX	20	01/01/2009
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
L	DOCUMENT URBANISME	5	01/01/2009
L	RECHERCHE DEVELOPPEMENT	5	01/01/2009
L	AUTRES INCORP DISPO	5	01/01/2009
L	AUTRES INCORP	5	01/01/2009
L	IMMEUBLE RAPPORT	50	01/01/2009
L	INSTALL BATIMENT AMO	12	01/01/2009
L	INSTALLATION VOIRIE	25	01/01/2009
L	VOIRIE VEHICULES LEGERS	7	01/01/2009
L	VOIRIE CAMIONS	8	01/01/2009
L	VOIRIE AUTRES	12	01/01/2009
L	MAT INFORMATIQUE	3	01/01/2009
L	MAT BUREAU	7	01/01/2009
L	CHEPTEL	1	01/01/2009
L	IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS	50	01/01/2009
L	MOBILIER RECTIFICATION	1	01/01/2009
L	CAMIONS RECTIFICATIONS	8	01/01/2009
L	AMORTISSEMENTS 1 AN	1	01/01/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	8 600,00		383 960,00	392 560,00	0,00	392 560,00
Assurances	8 600,00	01/01/2006	103 200,00	111 800,00	0,00	111 800,00
Garantie financière	0,00	01/01/2014	280 760,00	280 760,00	0,00	280 760,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	8 600,00		383 960,00	392 560,00	0,00	392 560,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 643 635,00	I 4 643 635,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 643 635,00	4 643 635,00
1631	Emprunts obligataires	173 000,00	173 000,00
1641	Emprunts en euros	4 347 311,00	4 347 311,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	123 324,00	123 324,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 643 635,00	145 931,19	2 440 649,37	7 230 215,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 641 767,68	III 4 641 767,68
Ressources propres externes de l'année (a)		179 091,00	179 091,00
10222	FCTVA	179 091,00	179 091,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 462 676,68	4 462 676,68
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 224,89	3 224,89
28033	Frais d'insertion	8 557,77	8 557,77
28152	Installations de voirie	882,26	882,26
28158	Autres installat°, matériel et outillage	584 819,55	584 819,55
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 042 463,92	1 042 463,92
28183	Matériel de bureau et informatique	392,98	392,98
28184	Mobilier	1 611,58	1 611,58
28188	Autres immo. corporelles	17 143,87	17 143,87
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 803 579,86	2 803 579,86

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 641 767,68	120 000,00	0,00	2 468 447,88	7 230 215,56

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	7 230 215,56
Ressources propres disponibles	IV	7 230 215,56
Solde	V = IV – II (6)	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2016	Mobilier : VEHICULES UTILITAIRES	22 300,00	DIAC LOCATION/SADA RENAULT	60	22 300,00	22 300,00	3 700,00	0,00	0,00	48 300,00
2016	Mobilier : VEHICULES LEGERS	15 500,00	PUBLIC LOCATION LONGUE DUREE	60	15 500,00	15 500,00	2 500,00	0,00	0,00	33 500,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					489 962,99	419 495,31	26 218,46
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					489 962,99	419 495,31	26 218,46
2014	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2014	SFIL CAFFIL	19	A	342 584,39	288 492,11	18 030,76
2015	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2015	SFIL CAFFIL	18	A	147 378,60	131 003,20	8 187,70
TOTAL					489 962,99	419 495,31	26 218,46

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017 - CONTENANTS ACQUISITIONS DE CONTENANTS	2 580 000,00	0,00	2 580 000,00	518 656,49	645 000,00	645 000,00	771 343,51
2017 - SITESDECH AMENAGEMENTS DE SITES DECHETS	520 000,00	0,00	520 000,00	30 619,29	137 000,67	140 000,00	212 380,04
2017 - GARAGEOM GARAGE OM	165 000,00	419 850,00	584 850,00	130 593,07	140 000,00	140 000,00	174 256,93
2017 - MATVEHIC MATERIELS ET VEHICULES LOURDS	4 600 000,00	0,00	4 600 000,00	370 869,49	1 150 000,00	1 725 000,00	1 354 130,51

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjt adm ter Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt adm ter Pal 2CI	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		251,00	0,00	251,00	250,30	0,00	250,30
Adjt tech ter	C	65,00	0,00	65,00	65,00	0,00	65,00
Adjt tech ter Pal 1CI	C	96,00	0,00	96,00	96,00	0,00	96,00
Adjt tech ter Pal 2CI	C	54,00	0,00	54,00	53,50	0,00	53,50
Agent maitrise	C	9,00	0,00	9,00	8,80	0,00	8,80
Agent maitrise Pal	C	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		258,00	0,00	258,00	257,30	0,00	257,30

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2018

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2011 - ACTIONS	TRISELEC	Société anonyme d'économie mixte	Société anonyme d'économie mixte	189 417,19
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Administratif	TRAITEMENT DES DECHETS CVE-CVO		-	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TEOM	0,00	0,00	17,78	0,00	28 200 000,00	1,13
TOTAL	0,00	0,00			28 200 000,00	1,13

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590042800112	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE
URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	35
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	37
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	59 549 503,47	59 549 503,37
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		59 549 503,47	59 549 503,37

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	39 727 185,87	60 298 515,58
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	404 457,00	67 708,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 20 234 580,61	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		60 366 223,48	60 366 223,58
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		119 915 726,95	119 915 726,95

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 414 519,00	0,00	14 154 406,00	14 154 406,00	14 154 406,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 449 495,00	0,00	23 069 347,00	23 069 347,00	23 069 347,00
014	Atténuations de produits	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	508 209,00	0,00	510 452,00	510 452,00	510 452,00
Total des dépenses de gestion des services		36 172 223,00	0,00	38 534 205,00	38 534 205,00	38 534 205,00
66	Charges financières	255 752,00	0,00	268 257,00	268 257,00	268 257,00
67	Charges exceptionnelles	529 544,00	0,00	273 667,00	273 667,00	273 667,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	2 507 898,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		39 465 417,00	0,00	39 076 129,00	39 076 129,00	39 076 129,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	30 338 000,00		16 772 414,50	16 772 414,50	16 772 414,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 002 254,00		3 700 959,97	3 700 959,97	3 700 959,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		33 340 254,00		20 473 374,47	20 473 374,47	20 473 374,47
TOTAL		72 805 671,00	0,00	59 549 503,47	59 549 503,47	59 549 503,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 549 503,47
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	600 000,00	0,00	726 000,00	726 000,00	726 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 364 218,00	0,00	2 123 882,00	2 123 882,00	2 123 882,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	26 000 000,00	0,00	27 500 000,00	27 500 000,00	27 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	12 118 651,00	0,00	13 236 182,00	13 236 182,00	13 236 182,00
75	Autres produits de gestion courante	96 180,00	0,00	334 985,00	334 985,00	334 985,00
Total des recettes de gestion des services		42 179 049,00	0,00	43 921 049,00	43 921 049,00	43 921 049,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	30 338 000,00		15 139 574,55	15 139 574,55	15 139 574,55
Total des recettes réelles d'exploitation		72 517 049,00	0,00	59 060 623,55	59 060 623,55	59 060 623,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	288 622,00		488 879,82	488 879,82	488 879,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		288 622,00		488 879,82	488 879,82	488 879,82
TOTAL		72 805 671,00	0,00	59 549 503,37	59 549 503,37	59 549 503,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 549 503,37
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 984 494,65
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	834 000,00	46 113,00	615 000,00	615 000,00	661 113,00
21	Immobilisations corporelles	4 654 380,00	13 256,00	10 253 675,00	10 253 675,00	10 266 931,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	31 701 677,00	345 088,00	25 699 613,05	25 699 613,05	26 044 701,05
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		37 190 057,00	404 457,00	36 568 288,05	36 568 288,05	36 972 745,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 588 904,00	0,00	2 670 018,00	2 670 018,00	2 670 018,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 588 904,00	0,00	2 670 018,00	2 670 018,00	2 670 018,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		39 778 961,00	404 457,00	39 238 306,05	39 238 306,05	39 642 763,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	288 622,00		488 879,82	488 879,82	488 879,82
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		288 622,00		488 879,82	488 879,82	488 879,82
TOTAL		40 067 583,00	404 457,00	39 727 185,87	39 727 185,87	40 131 642,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	20 234 580,61
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 366 223,48
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	67 708,00	10 771 125,45	10 771 125,45	10 838 833,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 727 329,00	0,00	7 029 848,09	7 029 848,09	7 029 848,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 727 329,00	67 708,00	17 800 973,54	17 800 973,54	17 868 681,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	22 024 167,57	22 024 167,57	22 024 167,57
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	22 024 167,57	22 024 167,57	22 024 167,57
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 727 329,00	67 708,00	39 825 141,11	39 825 141,11	39 892 849,11
021	Virement de la section d'exploitation (4)	30 338 000,00		16 772 414,50	16 772 414,50	16 772 414,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 002 254,00		3 700 959,97	3 700 959,97	3 700 959,97
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		33 340 254,00		20 473 374,47	20 473 374,47	20 473 374,47
TOTAL		40 067 583,00	67 708,00	60 298 515,58	60 298 515,58	60 366 223,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 366 223,58

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	19 984 494,65
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	14 154 406,00		14 154 406,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 069 347,00		23 069 347,00
014	Atténuations de produits	800 000,00		800 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	510 452,00		510 452,00
66	Charges financières	268 257,00	0,00	268 257,00
67	Charges exceptionnelles	273 667,00	0,00	273 667,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 700 959,97	3 700 959,97
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		16 772 414,50	16 772 414,50
Dépenses d'exploitation – Total		39 076 129,00	20 473 374,47	59 549 503,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 549 503,47
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	488 879,82	488 879,82
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 670 018,00	0,00	2 670 018,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	661 113,00	0,00	661 113,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 266 931,00	0,00	10 266 931,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	26 044 701,05	0,00	26 044 701,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		39 642 763,05	488 879,82	40 131 642,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	20 234 580,61
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 366 223,48
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	726 000,00		726 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 123 882,00		2 123 882,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	27 500 000,00		27 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	13 236 182,00		13 236 182,00
75	Autres produits de gestion courante	334 985,00		334 985,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	488 879,82	488 879,82
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	15 139 574,55	0,00	15 139 574,55
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		59 060 623,55	488 879,82	59 549 503,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 549 503,37
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 838 833,45	0,00	10 838 833,45
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 029 848,09	0,00	7 029 848,09
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 700 959,97	3 700 959,97
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		16 772 414,50	16 772 414,50
Recettes d'investissement – Total		17 868 681,54	20 473 374,47	38 342 056,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	22 024 167,57
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 366 223,58
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 414 519,00	14 154 406,00	14 154 406,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	199 987,00	240 334,00	240 334,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	870 754,00	1 202 045,00	1 202 045,00
6064	Fournitures administratives	19 073,00	15 536,00	15 536,00
6066	Carburants	1 792 337,00	1 809 556,00	1 809 556,00
6068	Autres matières et fournitures	279 210,00	230 535,00	230 535,00
611	Sous-traitance générale	6 284 314,00	6 883 732,00	6 883 732,00
6132	Locations immobilières	6 177,00	30 139,00	30 139,00
6135	Locations mobilières	355 472,00	357 734,00	357 734,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 050,00	1 050,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	127 342,00	71 627,00	71 627,00
61551	Entretien matériel roulant	278 216,00	258 631,00	258 631,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	127 691,00	201 170,00	201 170,00
6156	Maintenance	729 509,00	800 410,00	800 410,00
6161	Multirisques	349 312,00	356 932,00	356 932,00
617	Etudes et recherches	114 600,00	19 655,85	19 655,85
618	Divers	3 713,00	2 912,00	2 912,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	9 500,00	7 000,00	7 000,00
6226	Honoraires	245 229,00	295 000,00	295 000,00
6228	Divers	345 599,00	359 862,00	359 862,00
6231	Annonces et insertions	18 000,00	34 000,00	34 000,00
6236	Catalogues et imprimés	11 331,00	137 591,00	137 591,00
6237	Publications	2 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	35 958,00	18 734,00	18 734,00
6241	Transports sur achats	0,00	3 129,00	3 129,00
6251	Voyages et déplacements	24 284,00	21 268,00	21 268,00
6256	Missions	5 600,00	13 027,00	13 027,00
6257	Réceptions	20 344,00	23 898,00	23 898,00
6261	Frais d'affranchissement	43 094,00	47 749,00	47 749,00
6262	Frais de télécommunications	55 817,00	84 057,00	84 057,00
627	Services bancaires et assimilés	22 322,00	19 965,00	19 965,00
6281	Concours divers (cotisations)	71 549,00	61 583,00	61 583,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	501 500,00	25 000,00	25 000,00
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	50 400,00	50 904,00	50 904,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	309 600,00	312 696,00	312 696,00
63512	Taxes foncières	70 500,00	76 000,00	76 000,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	3 104,00	691,00	691,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	31 081,00	80 253,15	80 253,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 449 495,00	23 069 347,00	23 069 347,00
6218	Autre personnel extérieur	21 449 495,00	23 069 347,00	23 069 347,00
014	Atténuations de produits (7)	800 000,00	800 000,00	800 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	800 000,00	800 000,00	800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	508 209,00	510 452,00	510 452,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	5 511,00	8 250,00	8 250,00
65733	Subv. exploitat° Départements	502 203,00	502 202,00	502 202,00
658	Charges diverses de gestion courante	495,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		36 172 223,00	38 534 205,00	38 534 205,00
66	Charges financières (b) (8)	255 752,00	268 257,00	268 257,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	240 065,00	243 708,00	243 708,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 123,00	-7 029,00	-7 029,00
666	Pertes de change	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	21 810,00	31 578,00	31 578,00
67	Charges exceptionnelles (c)	529 544,00	273 667,00	273 667,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	359 544,00	253 667,00	253 667,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	150 000,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	2 507 898,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	2 507 898,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		39 465 417,00	39 076 129,00	39 076 129,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>30 338 000,00</i>	<i>16 772 414,50</i>	<i>16 772 414,50</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	<i>3 002 254,00</i>	<i>3 700 959,97</i>	<i>3 700 959,97</i>
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	<i>3 002 254,00</i>	<i>3 700 959,97</i>	<i>3 700 959,97</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		33 340 254,00	20 473 374,47	20 473 374,47
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 340 254,00	20 473 374,47	20 473 374,47
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		72 805 671,00	59 549 503,47	59 549 503,47

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			59 549 503,47
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	89 940,27
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	96 969,27
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 029,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	600 000,00	726 000,00	726 000,00
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	600 000,00	726 000,00	726 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 364 218,00	2 123 882,00	2 123 882,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageur	3 224 817,00	1 965 247,00	1 965 247,00
7068	Services accessoires transports	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	75 750,00	75 750,00	75 750,00
7088	Autres produits activités annexes	63 651,00	82 885,00	82 885,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	26 000 000,00	27 500 000,00	27 500 000,00
734	Versement de transport	26 000 000,00	27 500 000,00	27 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	12 118 651,00	13 236 182,00	13 236 182,00
7472	Subv. exploitat° Régions	525 569,00	530 570,00	530 570,00
7473	Subv. exploitat° Départements	1 255 612,00	1 255 612,00	1 255 612,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	10 337 470,00	11 450 000,00	11 450 000,00
75	Autres produits de gestion courante	96 180,00	334 985,00	334 985,00
752	Revenus des immeubles	0,00	2 100,00	2 100,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	0,00	250 000,00	250 000,00
7588	Autres	96 180,00	82 885,00	82 885,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		42 179 049,00	43 921 049,00	43 921 049,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	30 338 000,00	15 139 574,55	15 139 574,55
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	30 338 000,00	15 139 574,55	15 139 574,55
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		72 517 049,00	59 060 623,55	59 060 623,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	288 622,00	488 879,82	488 879,82
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	288 622,00	488 879,82	488 879,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		288 622,00	488 879,82	488 879,82
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		72 805 671,00	59 549 503,37	59 549 503,37

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	59 549 503,37

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	834 000,00	615 000,00	615 000,00
2031	Frais d'études	820 000,00	399 500,00	399 500,00
2033	Frais d'insertion	14 000,00	13 500,00	13 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	202 000,00	202 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 654 380,00	10 253 675,00	10 253 675,00
2111	Terrains nus	310 000,00	300 000,00	300 000,00
2131	Bâtiments	0,00	456,00	456,00
2135	Installations générales, agencements	25 000,00	30 000,00	30 000,00
2138	Autres constructions	400 000,00	290 000,00	290 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	750 000,00	341 675,00	341 675,00
2153	Installations à caractère spécifique	119 380,00	662 000,00	662 000,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	30 000,00	30 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	3 000 000,00	8 399 544,00	8 399 544,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	31 701 677,00	25 699 613,05	25 699 613,05
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 233 000,00	370 000,00	370 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	28 348 677,00	25 208 384,55	25 208 384,55
2318	Autres immo. corporelles en cours	120 000,00	121 228,50	121 228,50
Total des dépenses d'équipement		37 190 057,00	36 568 288,05	36 568 288,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 588 904,00	2 670 018,00	2 670 018,00
16318	Autres emprunts obligataires	17 000,00	17 000,00	17 000,00
1641	Emprunts en euros	544 055,00	601 743,00	601 743,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	27 849,00	51 275,00	51 275,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 588 904,00	2 670 018,00	2 670 018,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		39 778 961,00	39 238 306,05	39 238 306,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	288 622,00	488 879,82	488 879,82
	Reprises sur autofinancement antérieur	288 622,00	488 879,82	488 879,82
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	33 379,00	33 378,30	33 378,30
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	67 181,00	114 208,00	114 208,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	54 728,00	281 268,20	281 268,20
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	19,00	8 018,10	8 018,10
13918	Autres subventions d'équipement	133 315,00	52 007,22	52 007,22
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		288 622,00	488 879,82	488 879,82
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		40 067 583,00	39 727 185,87	39 727 185,87

+

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			404 457,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			20 234 580,61
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			60 366 223,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	10 771 125,45	10 771 125,45
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 000 000,00	8 121 125,45	8 121 125,45
1312	Subv. équipt Régions	0,00	250 000,00	250 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 727 329,00	7 029 848,09	7 029 848,09
1641	Emprunts en euros	3 727 329,00	5 029 848,09	5 029 848,09
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 727 329,00	17 800 973,54	17 800 973,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	22 024 167,57	22 024 167,57
1064	Réserves réglementées	0,00	8 170,95	8 170,95
1068	Autres réserves	0,00	22 015 996,62	22 015 996,62
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	22 024 167,57	22 024 167,57
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 727 329,00	39 825 141,11	39 825 141,11
021	Virement de la section d'exploitation	30 338 000,00	16 772 414,50	16 772 414,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 002 254,00	3 700 959,97	3 700 959,97
28031	Frais d'études	137 496,00	117 594,92	117 594,92
28033	Frais d'insertion	7 835,00	11 528,71	11 528,71
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 662,00	23 314,93	23 314,93
28121	Aménagement Terrains nus	1 925,00	1 924,29	1 924,29
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	103,80	103,80
28128	Aménagement Autres terrains	19,00	18,48	18,48
28131	Bâtiments	265 115,00	267 114,69	267 114,69
28135	Installations générales, agencements, ..	39 360,00	32 809,50	32 809,50
28138	Autres constructions	10 536,00	26 777,30	26 777,30
28151	Installations complexes spécialisées	564 719,00	1 008 118,41	1 008 118,41
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	39 982,19	39 982,19
28154	Matériel industriel	31 589,00	25 572,62	25 572,62
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 864 879,00	2 066 563,20	2 066 563,20
28182	Matériel de transport	0,00	16 239,17	16 239,17
28184	Mobilier	4 719,00	5 308,40	5 308,40
28188	Autres	55 400,00	57 989,36	57 989,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		33 340 254,00	20 473 374,47	20 473 374,47
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		33 340 254,00	20 473 374,47	20 473 374,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		40 067 583,00	60 298 515,58	60 298 515,58

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	67 708,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				60 366 223,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					340 000,00									
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	340 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	3,930	3,990		A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 478 514,77									
1641 Emprunts en euros (total)					19 148 514,77									
000533	SFIL CAFFIL	10/12/2009	10/12/2009	01/10/2010	100 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 0.76	1,170	1,130		T	P	O	A-1
000534	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2010	11/03/2010	14/04/2011	1 400 000,00	V	Euribor 01 S + 0.6	0,940	0,950		M	P	O	A-1
000537	DEXIA CL	25/11/2011	23/12/2011	01/01/2013	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510		A	P	O	A-1
000544	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,540		A	P	O	A-1
000550	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	940 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	2,620		A	P	O	A-1
000551	ARKEA	25/11/2015	01/12/2015	30/03/2016	3 216 666,68	V	(Euribor 03 M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,800	0,810		T	P	O	A-1
000554	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2016	16/12/2016	16/03/2018	130 000,00	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	1,190		T	P	O	A-1
000557	Agence France Locale	19/12/2016	27/12/2016	20/12/2017	1 520 000,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.45)-Floor 0 sur Eonia(Postfixé)	0,450	0,460		T	P	O	A-1
541	SOCIETE GENERALE	01/10/2013	31/10/2013	31/10/2014	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,650		A	C	O	A-1
543	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	1 412 000,00	V	Eonia(Postfixé) + 1.61	1,840	1,870		A	P	O	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2018 TRANSPORT		01/12/2018	30/12/2018	01/03/2019	5 029 848,09	V	(Euribor 03 M + 0.60)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,610	0,610		T	P	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 330 000,00									
552CO8874 consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2015	15/09/2016	15/12/2016	2 330 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,780	0,790		T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 818 514,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		153 000,00		153 000,00					17 000,00	6 358,32	0,00	194,95
emprunt obligataire 2006	O	153 000,00	C-1	153 000,00	8,96	C	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,970	17 000,00	6 358,32	0,00	194,95
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		4 531 422,24		14 443 728,80					653 017,25	253 926,82	0,00	89 745,32
1641 Emprunts en euros (total)		4 531 422,24		12 174 340,62					601 742,94	236 033,39	0,00	89 120,55
000533	N	0,00	A-1	53 403,36	7,50	V	(Euribor 03 M-Floor -0.49 sur Euribor 03 M) + 0.49	0,160	6 780,63	86,76	0,00	25,66
000534	N	0,00	A-1	1 063 029,54	13,04	V	(Euribor 01 M-Floor -0.4 sur Euribor 01 M) + 0.4	0,030	59 056,41	572,98	0,00	56,07
000537	N	0,00	A-1	1 547 547,89	9,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	125 879,04	69 794,40	0,00	63 939,23
000544	N	0,00	A-1	1 280 858,91	11,75	F	Taux fixe à 2.5 %	2,540	80 470,49	32 466,22	0,00	7 522,11
000550	N	0,00	A-1	850 698,41	12,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,620	48 026,83	22 252,85	0,00	5 190,81
000551	O	3 019 135,14	A-1	3 019 135,14	18,00	V	0.208 + Cap 2.5 sur Euribor 03 M	0,210	106 375,74	30 484,82	0,00	0,00
000554	N	0,00	A-1	130 000,00	19,96	F	Taux fixe à 1.18 %	1,190	3 892,42	1 516,95	0,00	57,87
000557	O	1 512 287,10	A-1	1 512 287,10	24,72	V	0.2565 + Cap 2.5 sur Euribor 03 M	0,260	31 827,86	12 725,53	0,00	344,00
541	N	0,00	A-1	1 440 000,00	15,83	F	Taux fixe à 3.6 %	3,650	90 000,00	52 560,00	0,00	8 212,50

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
543	N	0,00	A-1	1 277 380,27	16,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,060	49 433,52	13 572,88	0,00	3 772,30
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2018 TRANSPORT	N	0,00	A-1	0,00	25,00	V	(Euribor 03 M + 0.60)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,610	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 269 388,18					51 274,31	17 893,43	0,00	624,77
552CO8874 consolidation	N	0,00	A-1	2 269 388,18	23,71	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,790	51 274,31	17 893,43	0,00	624,77
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		4 684 422,24		14 596 728,80					670 017,25	260 285,14	0,00	89 940,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	340 000,00	153 000,00	1	0,00		(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	(Euribor 12 M-Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	0,00	Taux fixe annulable à 3.92 % (exercçable à partir du 15/12/2009)	3,970	6 358,32	0,00	1,05
TOTAL (C)		340 000,00	153 000,00						0,00			6 358,32	0,00	1,05
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		340 000,00	153 000,00						0,00			6 358,32	0,00	1,05

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 443 728,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		4 531 422,24					4 531 422,24				0,00	0,00	0,00
swap 25	000551	3 019 135,14	30/09/2027	NATIXIS	option	taux	3 019 135,14	30/09/2017	30/09/2027		0,00	0,00	0,00
swap 26	000557	1 512 287,10	20/12/2027	ARKEA	option	taux	1 512 287,10	20/12/2017	20/12/2027		0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		153 000,00					153 000,00				0,00	0,00	0,00
swap 18	emprunt obligataire 2006	153 000,00	15/12/2026	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	153 000,00	17/12/2007	15/12/2026	A	0,00	0,00	0,00
Total		4 684 422,24					4 684 422,24				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						1 583,35	0,00		
swap 25	000551	0.208 + Cap 2.5 sur Euribor 03 M	0,211	0 %	0,000	1 583,35	0,00	A-1	A-1
swap 26	000557	0.2565 + Cap 2.5 sur Euribor 03 M	0,261	0 %	0,000	0,00	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						59 453,15	5 397,12		
swap 18	emprunt obligataire 2006	Taux fixe annulable à 3.92 % (exercçable à partir du 15/12/2009)	3,972	Euribor 12 M + 0.0295	-0,164	59 453,15	5 397,12	A-1	C-1
Total						61 036,50	5 397,12		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AMENAGEMENT TERRAIN NU	40	01/01/1982
L	AMENAGEMENT TERRAIN AUTRES	40	01/01/1982
L	BATIMENTS	40	01/01/1982
L	VEHICULES	10	05/11/1998
L	AUTRES INCORP DISPO	5	01/01/2009
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
L	LICENCES BREVETS	5	01/01/2009
L	BATIMENTS	40	01/01/2009
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	10	01/01/2009
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	01/01/2009
L	MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATION AUTOBUS	15	01/01/2009
L	MOBILIER	10	01/01/2009
L	SUBV ETAT 5 A	5	01/01/2009
L	SUBV ETAT 15 A	15	01/01/2009
L	SUBV REGION 5 A	5	01/01/2009
L	SUBV REGION 10 A	10	01/01/2009
L	SUBV DEPART 5 A	5	01/01/2009
L	SUBV DEPART 15 A	15	01/01/2009
L	SUBV AUTRES 5 A	5	01/01/2009
L	SUBV AUTRES 15 A	15	01/01/2009
L	SUBV COMMUNES 10 A	10	01/01/2009
L	LICENCES BREVETS	5	01/01/2009
L	TERRAINS BATIS	50	01/01/2009
L	FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
L	INSTALLATION BATIMENTS	15	01/01/2009
L	SYSTEME AIDE EXPLOITATION GERTRUDE	5	01/01/2009
L	MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATION	5	01/01/2009
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	01/01/2009
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	01/01/2009
L	INSTALL SPECIFIQUES	10	01/01/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		104 200,00	104 200,00	104 200,00	0,00
Assurances	0,00	01/01/2006	104 200,00	104 200,00	104 200,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		104 200,00	104 200,00	104 200,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		50 855 675,34	50 855 675,34	50 855 675,34	0,00
Assurances	0,00	01/01/2008	521 000,00	521 000,00	521 000,00	0,00
THNS	0,00	01/01/2011	50 334 675,34	50 334 675,34	50 334 675,34	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		50 855 675,34	50 855 675,34	50 855 675,34	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 158 897,82	I 1 158 897,82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		670 018,00	670 018,00
1631	Emprunts obligataires	17 000,00	17 000,00
1641	Emprunts en euros	601 743,00	601 743,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	51 275,00	51 275,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		488 879,82	488 879,82
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	488 879,82	488 879,82
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 158 897,82	404 457,00	20 234 580,61	21 797 935,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 473 374,47	III 20 473 374,47
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		20 473 374,47	20 473 374,47
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	117 594,92	117 594,92
28033	Frais d'insertion	11 528,71	11 528,71
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 314,93	23 314,93
28121	Aménagement Terrains nus	1 924,29	1 924,29
28125	Aménagement Terrains bâtis	103,80	103,80
28128	Aménagement Autres terrains	18,48	18,48
28131	Bâtiments	267 114,69	267 114,69
28135	Installations générales, agencements, ...	32 809,50	32 809,50
28138	Autres constructions	26 777,30	26 777,30
28151	Installations complexes spécialisées	1 008 118,41	1 008 118,41
28153	Installations à caractère spécifique	39 982,19	39 982,19
28154	Matériel industriel	25 572,62	25 572,62
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 066 563,20	2 066 563,20
28182	Matériel de transport	16 239,17	16 239,17
28184	Mobilier	5 308,40	5 308,40
28188	Autres	57 989,36	57 989,36
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	16 772 414,50	16 772 414,50

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	20 473 374,47	67 708,00	0,00	22 024 167,57	42 565 250,04

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	21 797 935,43
Ressources propres disponibles	IV	42 565 250,04
Solde	V = IV – II (6)	20 767 314,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					1 520 000,00	1 512 287,10	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					1 520 000,00	1 512 287,10	0,00
2016	Emprunt Agence France Locale (n° 236-247)	Toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'AGENCE FRANCE LOCALE	25	X	1 520 000,00	1 512 287,10	0,00
TOTAL					1 520 000,00	1 512 287,10	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017 - TRANSPORT ETUDES ET AMENAGEMENT TRANSPORT	2 210 000,00	0,00	2 210 000,00	146 332,11	695 000,00	1 368 667,89
2017 - BUS RENOUELEMENT PARC AUTOBUS	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00	3 000 000,00	8 000 000,00	1 000 000,00
2016 - DKPLUS THNS - DKPLUS DE MOBILITE	62 199 305,00	0,00	62 199 305,00	30 681 635,00	25 285 500,00	6 232 170,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 31/12/2012 - Régie intéressée Transports	DK BUS - STDE	Société des Transports de Dunkerque et Extensions	Société par actions simplifiées	36 790 007,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24590042800161

POSTE COMPTABLE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE
URBAINE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : ZAC LOON PLAGES (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	20

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 179 104,16	1 179 104,16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 179 104,16	1 179 104,16

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 179 104,16	1 179 104,16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 179 104,16	1 179 104,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 358 208,32	2 358 208,32
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	100 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		100 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		100 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	586 896,00		579 104,16	579 104,16	579 104,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		586 896,00		579 104,16	579 104,16	579 104,16
TOTAL		686 896,00	0,00	1 179 104,16	1 179 104,16	1 179 104,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 104,16
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	686 896,00		1 179 104,16	1 179 104,16	1 179 104,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		686 896,00		1 179 104,16	1 179 104,16	1 179 104,16
TOTAL		686 896,00	0,00	1 179 104,16	1 179 104,16	1 179 104,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 104,16
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-600 000,00
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	686 896,00		1 179 104,16	1 179 104,16	1 179 104,16
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	686 896,00		1 179 104,16	1 179 104,16	1 179 104,16
	TOTAL	686 896,00	0,00	1 179 104,16	1 179 104,16	1 179 104,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 179 104,16
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	100 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	100 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ZAC LOON PLAGE - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	586 896,00		579 104,16	579 104,16	579 104,16
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		586 896,00		579 104,16	579 104,16	579 104,16
TOTAL		686 896,00	0,00	1 179 104,16	1 179 104,16	1 179 104,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 179 104,16
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-600 000,00
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	600 000,00		600 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		579 104,16	579 104,16
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		600 000,00	579 104,16	1 179 104,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 104,16
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	1 179 104,16	1 179 104,16
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	1 179 104,16	1 179 104,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 179 104,16
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		1 179 104,16	1 179 104,16
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	1 179 104,16	1 179 104,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 104,16
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	579 104,16	579 104,16
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		600 000,00	579 104,16	1 179 104,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 179 104,16
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	100 000,00	600 000,00	600 000,00
6015	Terrains à aménager	0,00	450 000,00	450 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	100 000,00	150 000,00	150 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		100 000,00	600 000,00	600 000,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		100 000,00	600 000,00	600 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	586 896,00	579 104,16	579 104,16
7133	Variat° en-cours de production biens	586 896,00	579 104,16	579 104,16
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		586 896,00	579 104,16	579 104,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		586 896,00	579 104,16	579 104,16
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 104,16
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16
7133	Variat° en-cours de production biens	686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 179 104,16
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16
3351	Terrains	321 606,00	763 816,23	763 816,23
3354	Etudes et prestations de services	302 885,00	352 884,72	352 884,72
3355	Travaux	61 416,00	61 415,19	61 415,19
33581	Frais accessoires	989,00	988,02	988,02
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 179 104,16
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	600 000,00	600 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	100 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	600 000,00	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		100 000,00	600 000,00	600 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	586 896,00	579 104,16	579 104,16
3351	Terrains	321 606,00	313 816,23	313 816,23
3354	Etudes et prestations de services	202 885,00	202 884,72	202 884,72
3355	Travaux	61 416,00	61 415,19	61 415,19
33581	Frais accessoires	989,00	988,02	988,02
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		586 896,00	579 104,16	579 104,16
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		586 896,00	579 104,16	579 104,16
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		686 896,00	1 179 104,16	1 179 104,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 179 104,16
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24590042800187

POSTE COMPTABLE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE
URBAINE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : GEMAPI (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 000 000,00	3 000 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 000 000,00	3 000 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 514 500,00	5 043 562,94
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	150 996,14	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 621 933,20
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 665 496,14	5 665 496,14
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 665 496,14	8 665 496,14

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 209 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	851 000,00	0,00	1 044 000,00	1 044 000,00	1 044 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 060 000,00	0,00	1 894 000,00	1 894 000,00	1 894 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	7 713,00	7 713,00	7 713,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 060 000,00	0,00	1 901 713,00	1 901 713,00	1 901 713,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	940 000,00		1 095 741,00	1 095 741,00	1 095 741,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		2 546,00	2 546,00	2 546,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		940 000,00		1 098 287,00	1 098 287,00	1 098 287,00
TOTAL		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 098 287,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	450 000,00	63 379,94	479 500,00	479 500,00	542 879,94
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	490 000,00	87 616,20	4 720 000,00	4 720 000,00	4 807 616,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	940 000,00	150 996,14	5 514 500,00	5 514 500,00	5 665 496,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	940 000,00	150 996,14	5 514 500,00	5 514 500,00	5 665 496,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	940 000,00	150 996,14	5 514 500,00	5 514 500,00	5 665 496,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 665 496,14
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	2 430 495,06	2 430 495,06	2 430 495,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	2 650 495,06	2 650 495,06	2 650 495,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 259 780,88	1 259 780,88	1 259 780,88
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	1 294 780,88	1 294 780,88	1 294 780,88
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	3 945 275,94	3 945 275,94	3 945 275,94

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	940 000,00		1 095 741,00	1 095 741,00	1 095 741,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		2 546,00	2 546,00	2 546,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		940 000,00		1 098 287,00	1 098 287,00	1 098 287,00
TOTAL		940 000,00	0,00	5 043 562,94	5 043 562,94	5 043 562,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	621 933,20
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 665 496,14
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

1 098 287,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	850 000,00		850 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 044 000,00		1 044 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	7 713,00	0,00	7 713,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 546,00	2 546,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 095 741,00	1 095 741,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 901 713,00	1 098 287,00	3 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	542 879,94	0,00	542 879,94
204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	300 000,00	0,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 807 616,20	0,00	4 807 616,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 665 496,14	0,00	5 665 496,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 665 496,14
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 000 000,00		3 000 000,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 000,00	0,00	35 000,00
13	Subventions d'investissement	220 000,00	0,00	220 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 430 495,06	0,00	2 430 495,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 546,00	2 546,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 095 741,00	1 095 741,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	2 685 495,06	1 098 287,00	3 783 782,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	621 933,20
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 259 780,88
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 665 496,14
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 209 000,00	850 000,00	850 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	747 000,00	442 000,00	442 000,00
617	Etudes et recherches	94 000,00	65 000,00	65 000,00
6226	Honoraires	50 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	318 000,00	318 000,00	318 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	851 000,00	1 044 000,00	1 044 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	781 000,00	994 000,00	994 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	70 000,00	50 000,00	50 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 060 000,00	1 894 000,00	1 894 000,00
66	Charges financières (b)	0,00	7 713,00	7 713,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	7 713,00	7 713,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 060 000,00	1 901 713,00	1 901 713,00
023	Virement à la section d'investissement	940 000,00	1 095 741,00	1 095 741,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	2 546,00	2 546,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	2 546,00	2 546,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		940 000,00	1 098 287,00	1 098 287,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		940 000,00	1 098 287,00	1 098 287,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	7 713,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 713,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	450 000,00	479 500,00	479 500,00
2031	Frais d'études	440 000,00	475 000,00	475 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	4 500,00	4 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	15 000,00	15 000,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	300 000,00	300 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	275 000,00	275 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	490 000,00	4 720 000,00	4 720 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	370 000,00	370 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	240 000,00	4 335 000,00	4 335 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	250 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses d'équipement		940 000,00	5 514 500,00	5 514 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		940 000,00	5 514 500,00	5 514 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		940 000,00	5 514 500,00	5 514 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	150 996,14
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 665 496,14
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	220 000,00	220 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	220 000,00	220 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 430 495,06	2 430 495,06
1641	Emprunts en euros	0,00	2 430 495,06	2 430 495,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	2 650 495,06	2 650 495,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 294 780,88	1 294 780,88
10222	FCTVA	0,00	35 000,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 259 780,88	1 259 780,88
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 294 780,88	1 294 780,88
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	3 945 275,94	3 945 275,94
021	Virement de la sect° de fonctionnement	940 000,00	1 095 741,00	1 095 741,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	2 546,00	2 546,00
28033	Frais d'insertion	0,00	1 296,00	1 296,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	1 250,00	1 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		940 000,00	1 098 287,00	1 098 287,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		940 000,00	1 098 287,00	1 098 287,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		940 000,00	5 043 562,94	5 043 562,94

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	621 933,20
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 665 496,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 430 495,06									
1641 Emprunts en euros (total)					2 430 495,06									
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2018 GEMAPI			01/10/2018	01/01/2019	2 430 495,06	V	(Euribor 03 M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,500	0,510		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - GEMAPI - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 430 495,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	7 713,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	7 713,00
EMPRUNT D EQUILIBRE BP 2018 GEMAPI	N	0,00	A-1	0,00	20,00	V	(Euribor 03 M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,000	0,00	0,00	0,00	7 713,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - GEMAPI - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	7 713,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	UBV AUTRES PUBLICS INFRASTRUCTURE INTERET NATIONAL	40	01/01/2017
L	INSERTION NON SUIV	5	01/01/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	150 996,14	0,00	150 996,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 133 287,00	III 1 133 287,00
Ressources propres externes de l'année (a)		35 000,00	35 000,00
10222	FCTVA	35 000,00	35 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 098 287,00	1 098 287,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	1 296,00	1 296,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	1 250,00	1 250,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 095 741,00	1 095 741,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 133 287,00	0,00	621 933,20	1 259 780,88	3 015 001,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 150 996,14
Ressources propres disponibles	IV 3 015 001,08
Solde	V = IV – II (6) 2 864 004,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2017 - DIGUESSUBM DIGUES - VOLET SUBMERSION	12 970 988,00	0,00	12 970 988,00	30 462,00	4 700 000,00	5 370 988,00	2 869 538,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

VERGRIETE Patrice	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .